



Ault

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

- Page 2** - Edito du Maire
- Page 4** - L'accès des Aultois à des logements adaptés : une priorité !
- Page 8** - Un point sur le trait de côte : Recul, stratégie de défense et financements.
- Page 10** - Gestion des eaux pluviales ... des investissements primordiaux en 2025.
- Page 12** - Dossier - L'école municipale d'Ault.
- Page 17** - Dossier - Le Centre Communal d'Action Sociale
- Page 22** - Point finances
- Page 23** - La saison culturelle - Centre culturel J. Prévert - Retour en images
- Page 25** - Cure de jouvence pour l'église St Pierre et son Beffroi ecclésiastique
- Page 27** - Relooking très réussi pour l'ancien casino
- Page 29** - Embellissement du cimetière de la Commune
- Page 30** - Tranquillité publique à Ault... des mesures qui rassurent.
- Page 31** - Incivilités ? Continuons la lutte !
- Page 34** - Goélands argentés, une présence à maîtriser...
- Page 35** - Un homme extraordinaire
- Page 37** - « J'peux pas, j'ai camping-car ! »
- Page 40** - Ault, (re) labellisée Commune touristique !
- Page 41** - Concours des Villes et villages fleuris... Ault rempile en 2025 !
- Page 43** - Le padel fera sa rentrée à Ault en 2025.
- Page 44** - Le Caméo ? « Action ! »
- Page 48** - La mer, le vent, le sable... les chars à voile.
- Page 50** - Les animations / événements culturels et festifs 2025 - A vos agendas.
- Page 61** - Petits rappels d'urbanisme...
- Page 62** - Le mot de l'opposition.
- Page 63 & 64** - Contacts et informations pratiques.

*« Et les falaises
m'apparurent
Tels des rideaux de pierre
Elles avaient fière allure
Beauté à nulle autre
pareille... »*

*Nathalie Laprévote, Ault -
Rêves en Baie de Somme*

Chères Aultaises, chers Aultois,

La Commune d'Ault est une des communes composant le Parc Naturel Régional et fait aussi partie du grand site de France, label d'excellence qui vient d'être renouvelé. Nous le savons tous, nous vivons sur un territoire d'exception qui nous oblige, pour autant nous ne voulons pas être placé sous cloche ni soumis à des réglementations poussées à l'extrême car la population doit y habiter, y travailler, aspire à développer des projets, souhaite se déplacer, se divertir et il nous faut répondre à ces besoins.



J'ai l'habitude de dire que les actions de la municipalité que j'ai la chance et l'honneur de conduire, sont guidées autour de trois axes, l'authenticité, le bien vivre ensemble et la convivialité pour conserver notre qualité de vie et la qualité environnementale et patrimoniale de notre village.

Nous faisons toujours le choix de la cohérence dans nos investissements pour servir au mieux tous les habitants, quel que soit leur âge, pour favoriser le lien social. Ainsi le parc intergénérationnel, placé près de l'école, des jardins partagés, de l'espace Jacques Prévert, du quartier Bellevue avec une piste cyclable qui passe à proximité, était une évidence.

Nous avons su rendre notre village attractif, attirer des commerçants qui vivent toute l'année grâce à nos visiteurs et nos résidences secondaires qui sont les bienvenus, mais il nous faut rechercher un juste équilibre en permettant à nos jeunes et moins jeunes de disposer d'un logement digne. D'où notre volonté d'agir sur l'habitat avec le programme de 69 logements sur le site de l'ancienne école, l'OPAH et le projet d'habitat sur le Moulinet qui prend du retard compte tenu du formalisme administratif, mais aussi des recours. Tout le monde doit pouvoir s'exprimer mais je pense que seul l'intérêt général doit guider les positions des uns et des autres.

Je suis souvent interpellé sur le positionnement de la municipalité au regard de l'augmentation du nombre des meublés de tourisme. C'est un sujet qui ne se traite pas à la légère et mérite une étude d'impact de ces logements sur l'économie locale. Ce qui est certain c'est que tous ces logements doivent être déclarés en mairie et doivent disposer désormais d'un diagnostic de performance énergétique de A à F en 2025. Nous y serons vigilants.

L'école est une de nos priorités parce qu'elle forme les Aultois qui feront l'avenir de notre territoire. La municipalité accompagne le corps enseignant sur tous les projets extra scolaires qui

permettent l'ouverture d'esprit de nos enfants. Ce travail collaboratif a pu être vérifié par une délégation du ministère de l'éducation nationale, composée de hauts fonctionnaires et d'inspecteurs d'académie, qui a pu constater l'implication de l'école dans le projet d'aires marines éducatives. La sauvegarde du patrimoine naturel et du patrimoine bâti fait bien sûr partie des préoccupations de la municipalité. La gestion du trait de côte, avec pour objectif la protection des personnes et des biens, ainsi que la gestion des eaux pluviales sont un combat quotidien face à des réglementations particulièrement complexes dont il est parfois compliqué de retirer une simple logique. Après une phase d'études, la restauration de l'église démarrera début juin.

Le développement de la culture à Ault, accessible à tous au regard des tarifs pratiqués et de son éclectisme, autour de l'exploitation de l'espace Prévert, du cinéma LE CAMEO, de la bibliothèque et ses nombreux concerts, animations, expositions, festivals n'est plus à démontrer et attire les habitants d'un territoire très large, du Vimeu à la vallée de la Bresle.

Avant de vous laisser découvrir le bulletin municipal printemps-été 2025, très dense, je veux remercier chaleureusement tous les acteurs du renouveau d'Ault qui progresse autour de valeurs telle que l'humanisme, la solidarité, le travail et le respect de chacun.

Merci à mes collègues élus ou membres du CCAS, aux employés municipaux, aux bénévoles, aux acteurs économiques et associatifs. Dans un contexte budgétaire parfaitement maîtrisé, notre réussite est aussi la vôtre.

L'été s'annonce beau et animé. Profitez des bons moments sur notre commune !

Bonne lecture !

**Marcel Le Moigne,
Le Maire**

Quelques images du printemps au Bois de Cise...



L'accès des Aultois à des logements adaptés, accessibles et abordables : une priorité !

Ce n'est plus un scoop, la Maison des Associations (~3800 m²), implantée dans les bâtiments de l'ancienne école communale d'Ault, rue du 11 novembre, va connaître une profonde métamorphose grâce au lancement d'un projet immobilier d'envergure, aux retombées socio-économiques et aux incidences plurielles en matière d'habitat comme de qualité de vie et de renouvellement urbain.

Le Conseil Municipal, par une délibération prise le 8 octobre dernier, s'est positionné à l'unanimité en faveur de la cession de cet ensemble (bâtiments et foncier) à la société Eiffage.

Le montant de la vente s'élève à 460 000 euros. La promesse de vente est en passe d'être signée, dès les conclusions connues des diagnostics qui sont en cours.



Une cession immobilière et foncière mais pour quel projet ?

Pour une opération immobilière d'envergure s'il en est, puisque le programme prévoit notamment, après déconstruction d'une partie du bâti existant, la construction d'une soixantaine de logements répartis dans trois bâtiments pensés « à taille humaine » et s'inscrivant dans un concept récent et innovant, déjà testé et éprouvé ailleurs en France, en l'occurrence, celui des résidences intergénérationnelles ou « Cocoon'Ages® ». Les logements seront calibrés du T2 au T4 avec une proportion en cours d'estimation.



Vous avez dit « Cocoon'Ages® » ? C'est un dispositif d'habitat qui, sur le plan architectural, veille à l'ergonomie, au confort et la qualité d'usage des logements, également à leur nature évolutive pour compenser la perte d'autonomie.

Sur un plan humain, l'architecture et l'organisation de Cocoon'Ages® favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle, les interactions qui nourrissent le vivre-ensemble et la solidarité, en un mot une véritable dynamique collective impulsée entre les habitants d'un même quartier.



Un projet objectivement indispensable tenant compte de la difficulté rémanente pour les Aultois de se loger et d'accéder à la propriété, dans des conditions appropriées, en privilégiant des biens immobiliers qui correspondent à leurs besoins (surfaces, fonctionnalités mais aussi centralité et proximité des services) et à leur budget.

L'ampleur du projet tient également aux opérations tiroirs qu'il implique, puisque pour que s'amorcent les prérequis de la déconstruction / construction, il convient préalablement de reloger les occupants actuels de la Maison des Associations mais aussi de réinterroger certains usages avant d'en envisager la réimplantation, en tout ou partie : fonctions de stockage, place de marché en période hivernale, gymnase, stationnement... C'est notamment en vue de la réinstallation, soit pérenne soit transitoire, de certaines entités et fonctions actuellement basées à la Maison des Associations que le Conseil Municipal, dans sa séance du 8 octobre, a voté l'acquisition, pour 200 000 euros, de l'ancien Centre Médico Social, à la jointure des quartiers d'Onival et du Centre Bourg.

L'ex Centre Médico-social est la propriété du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) et développe 500 m² sur deux niveaux, ce qui ouvre le champ des possibles pour les opérations tiroirs. Et ce qui est de nature à amorcer la requalification d'un secteur de la Commune actuellement carencé en animations, peu fréquenté de facto par les locaux et touristes.



Parmi les différents points à traiter avant le lancement in concreto de l'opération, on citera la modification du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, non adapté à l'usage souhaité, et dès lors la nécessité de faire acter le zonage idoine du périmètre concerné par l'opération au niveau du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). En effet, le zonage actuel ne permet pas dans l'absolu l'accueil de logements, il convient d'attendre la fin d'année 2025 pour que cette évolution soit actée au PLUi et le nouveau zonage en concordance avec le futur usage (UA). Les travaux devraient s'engager courant 2026 et durer entre 18 et 24 mois pour une livraison au plus tard en 2028.

En tout état de cause, ce projet immobilier en centre-bourg vient compléter les perspectives poursuivies à travers le projet dit du Moulinet et celles ouvertes par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée en partenariat avec les communes de Mers-les-Bains et de Gamaches.

Une même ambition dans les trois cas : compléter et conforter l'offre de logements en principal dans la Commune, promouvoir et permettre à chacun d'accéder à des logements de bonne facture, abordable et correspondant à ses besoins

Petit rappel sur l'OPAH :

Sa signification ? Il s'agit de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, déroulée de concert avec les Communes de Mers-les-Bains et Gamaches.



Quels objectifs ? Réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements, principalement pour les foyers aux ressources modestes et mettre ainsi ces logements aux normes de sécurité, d'hygiène et de confort.

Mais encore ? La rénovation étalée sur cinq ans de 81 logements, sélectionnés à Ault au terme d'une étude diagnostique liminaire, grâce à des financements de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et du Département, mais aussi des aides la Commune avec un reste à charge le plus maîtrisé possible pour les propriétaires entrés dans le dispositif.

Où en est la procédure ? Après l'étude diagnostique, la sélection des logements en accord avec les propriétaires, le projet est en phase de recrutement de l'opérateur qui accompagnera les propriétaires bénéficiaires dans leurs démarches et la réalisation des travaux, ainsi que dans la mise en route des aides. Dès le choix de l'opérateur effectif, les premiers contacts s'établiront à l'été 2025 avec les propriétaires concernés pour un engagement de la phase opérationnelle dans la foulée !

Et le projet d'aménagement du Moulinet ?

Le projet du Moulinet qui prévoit notamment la réhabilitation du bâtiment dit « le Château du Moulinet » et la création de logements à taille humaine avec un impératif d'équilibre économique est ralenti par les recours gracieux déposés à l'encontre de la délibération votée en septembre 2024 par la Communauté de Communes des Villes Sœurs venant modifier le Plan Local d'Urbanisme.



L'un de ces recours a été déposé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), i.e, par les services de l'Etat. Qu'à cela ne tienne, les discussions sont en cours pour comprendre et identifier les solutions de compromis constitutives d'un consensus. Rapidement maintenant, car le bâti se dégrade, lentement mais sûrement et il serait profondément regrettable pour tous, porteurs comme détracteurs, d'atteindre in fine un point de non-retour avec un bâtiment trop endommagé pour être réhabilité.



Une réunion se tiendra à Ault début juin avec Monsieur Le Préfet et devrait notamment permettre d'aborder les sujets cruciaux du recul du trait de côte et du Moulinet. Information de dernière minute... Il semblerait que la modification du PLU soit attaquée au Tribunal Administratif.

La municipalité opte pour le dialogue et la concertation mais aussi un maintien du cap, car ce projet est nécessaire pour Ault et les Aultois... Comme dit l'adage, fluctuat nec mergitur ! Les enjeux sociaux et humains sont trop importants, l'accès au logement pour les Aultois et la préservation du patrimoine bâti méritent que la Commune mette tout en œuvre pour que ce projet aboutisse. Qu'on se le dise, l'heure n'est plus aux atermoiements ni aux hésitations qui ne servent que l'enlisement. Il s'agit d'aller de l'avant !



Un point sur le trait de côte

Recal, stratégie de défense et financements.

Rappel des épisodes précédents : C'est en août 2024 que la deuxième phase du Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI 2 – 2026 © 2031) a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion publique, présentation assurée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard au côté de la Municipalité. Il en ressortait notamment un chiffre pour Ault : dans l'absolu, 4,5 millions d'euros devront être investis entre 2026 et 2031 pour la préservation du trait de côte de la Commune ... sans toutefois que la répartition / ventilation des financements soient déterminées à ce stade. Or, les mesures pour lutter contre l'érosion sont désormais exclues des travaux éligibles au financement par l'intermédiaire du PAPI 2 : Ce désengagement financier significatif de l'Etat n'est aucunement de bon augure puisqu'il laisse présager des coupes claires, par ricochet, dans la contribution des autres financeurs publics potentiels. En d'autres termes ? Par le jeu des vases communicants, la Commune devra le cas échéant supporter une part substantielle (jusque 80 %) du coût des études et travaux.

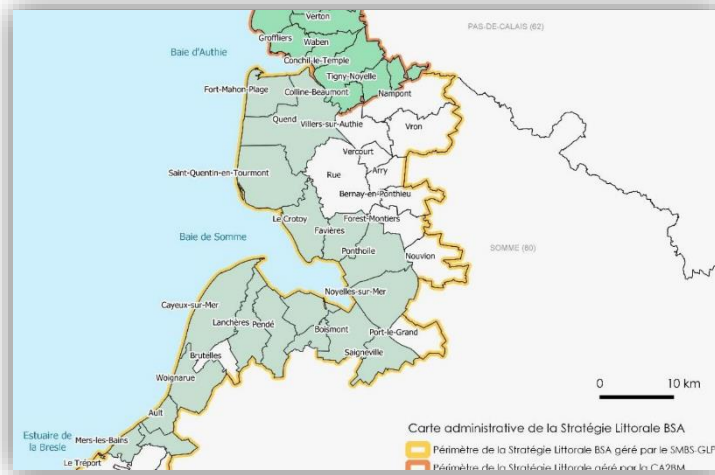


Rappelons également qu'en mars 2023, une purge est intervenue au niveau de la falaise sous le blockhaus du quartier du Bel-Air avec plusieurs milliers de mètres cube de craie éboulés. Consécutivement à cet événement, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) a estimé que ces phénomènes naturels surviendraient à intervalle d'une décennie environ. Inéluctables, il est toutefois possible de minimiser leur survenue comme leur ampleur par des ouvrages idoines de protection.

S'agissant du PAPI 1 (dont le terme intervient en 2025), c'est un bilan positif qui en ressort même si certains travaux ont été ajournés ou retardés. Les avancées n'en sont pas moins honorables : aménagements au service d'une meilleure gestion des eaux pluviales en centre-bourg, imperméabilisation de certaines voiries...



Inscrit dans la continuité du PAPI 1, le PAPI 2 prévoit entre autres une étude structurelle globale du quartier du Bel-Air mais aussi l'enrochement de la digue d'Ault, dite digue 83, année du commencement de sa construction... .qui n'a jamais été achevée, laissant 160 mètres de falaises exposés aux éléments. Montant estimé des travaux de confortement du pied de falaise ? 1,5 millions, massivement à la charge de la Commune avec au préalable, les études requises pour un montant de 50 K€.



L'étude globale préalable sur le Bel-Air est estimée à 70 K€ tandis que les travaux prévisionnels sont estimés à 2,45 millions d'euros.

Autre prévision, une étude structurelle globale sur la solidité de la casquette et sur le soutènement du casino pour environ 150 K€.

Des montants vertigineux qui soulèvent une question : qui financera ? Quelles aides et subventions solliciter pour accompagner la Commune dans ces opérations d'envergure ? Les réponses ne sont pas identifiées à ce stade.

Zoom - Qu'est-il prévu localement en 2025 pour la défense du trait de côte ?

- La réfection de l'épi dit épi 0 (descente à bateaux à Onival). Lancement de l'opération le 8 avril (2 mois de travaux).
- Consolidation de l'enrochement en pied de falaise sous la rue de Saint-Valery - 1ère semaine d'avril 2025 (estimatif : 1500 tonnes d'enrochement).
- Consolidation de l'enrochement devant l'esplanade du Casino : fin avril 2025.
- A noter que le mur parabolique d'Onival sera restauré en 2026 !



Gestion des eaux pluviales

Travaux de voirie, prairie inondable... des investissements primordiaux en 2025 !

En 2025, la Commune a prévu de dérouler un programme très ambitieux pour la rénovation de certaines voiries que l'on sait particulièrement dégradées : on citera notamment la rue de la Terrasse bien sûr, mais aussi la rue Quinquerie, la rue Léveillé, la rue des Cytises, la rue Suzanne...



Il est rappelé que le SIVOM ou Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples, dont la Commune d'Ault est membre, est compétent en matière de création, aménagement, entretien de la voirie mais aussi en matière de gestion / traitement des eaux pluviales. La signature de la convention avec le SIVOM a été votée à l'unanimité au conseil municipal du 12 mars 2025.

Ces importants travaux de voirie, qui seront réalisés après consultation des entreprises, sont opportunément l'occasion de faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire réhabiliter les voiries ciblées tout en traitant la problématique des eaux pluviales, sujet que l'on sait crucial sur notre territoire où il est essentiel de limiter le ruissellement et l'érosion. La raison en est simple, Ault se niche dans une valleeuse formant un entonnoir vers le centre-bourg où les eaux pluviales convergent et déferlent lors des fortes pluies. Pour limiter ce phénomène, il faut d'une part créer les conditions d'une rétention et d'une infiltration des eaux pluviales en amont sur le plateau, pour éviter ruissellement et inondations en aval. D'autre part, gérer au mieux les eaux pluviales non captées au point de chute et qui s'écoulent vers le fond de valleeuse. Ces solutions permettent aussi de conserver les limons sur les champs et ainsi de minimiser l'engraissement des sols pour une meilleure production.

Ainsi, pendant l'opération globale de rénovation des voiries, il sera veillé à la gestion des eaux pluviales en descente de coteaux avec un aquadrain implanté au bas de la rue de Paris, avec une inversion de la pente de droite à gauche, et de la rue Léveillé. L'objectif ? La préservation du boulevard Michel Couillet où des désordres sont constatés lors de fortes pluies mais aussi la préservation de la casquette.



Ce schéma d'écoulement des eaux pluviales est complété par la réalisation à venir de la prairie inondable, installée au carrefour de la cavée verte (après les moissons).

D'un volume utile de près de 4 000m³, cet ouvrage vise à protéger le centre-bourg d'Ault et à collecter une surface de 90 hectares. Les eaux captées seront rejetées vers le réseau existant à un débit soutenu (90 litres / seconde).

Sans oublier les fossés, les bandes enherbées et les haies, éventail de mesures qui compensent les conséquences du remembrement et limitent le ruissellement.



Le financement de ce faisceau de mesures, nativement prévu au titre du PAPI 1, est désormais obsolète, d'autres financeurs comme l'Agence de l'Eau, seront dès lors sollicités pour accompagner la Commune dans ces travaux aussi fondamentaux que frayeux.

Brèves & entrefilets

Le DICRIM. Parce qu'un homme averti en vaut deux !

**AULT**
SOMME
Hauts-de-France



submersion
marine

falaise

cavités
souterraines

en cas de **danger** ou d'**alerte**
(signalement par mégaphone)

1. abritez-vous
take shelter / schützen Sie sich / resguardese

2. écoutez la radio
listen to the radio / hören Sie das Radio / escuche la radio
France Bleu Picardie 100.2 MHz

3. respectez les consignes
follow the instructions / respektieren Sie die Anweisungen
respete las consignas

Pour en savoir plus, consultez :

> à la mairie : le **DICRIM** : Document d'Information
Communal sur les **Risques Majeurs**

> sur internet : www.georisques.gouv.fr

Conformément au Code de l'Environnement, toute personne a un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui la concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles. En conséquence, la Commune d'Ault dispose d'un Document d'Information Communal sur les **Risques Majeurs** ou **DICRIM**.

Destiné à nos concitoyens et à nos hôtes de passage, ce document récapitule et définit les 3 principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés sur le territoire communal : submersion marine, falaise et cavités souterraines. Il rappelle les numéros qu'il convient d'appeler en cas d'urgence et surtout, il énonce très simplement les bons réflexes et les comportements adéquats à adopter en cas de survenue d'un risque.

Dossier - Cœur palpitant de la Commune et fenêtre ouverte sur le monde : l'école municipale d'Ault.



Vous connaissez l'école maternelle – primaire d'Ault ?

Le bâtiment, installé depuis 2018 sur les hauteurs de la Commune, rue Dalhausen, est orné d'une magnifique fresque qui représente le visage et le sourire de cette humaniste qui a porté tant de combats : Simone Veil. A perte de vue, l'immensité de la mer, à proximité, la belle stature du phare, autour, le vert tendre des pâtures et la fraîcheur du bocage. Un cadre naturel préservé, idéal pour les enfants, des conditions d'apprentissage objectivement optimales.

L'école d'Ault, ce sont quatre classes, quatre enseignantes, à la fois lieu d'apprentissages, espace de sociabilisation et rampe de lancement éducative de proximité pour les 75 enfants scolarisés. Elle est de plus un espace majeur de rencontres, de discussions, d'échanges, en un mot, un lieu de vie sociale pour leurs parents et familles. C'est un fait, dans les communes rurales - littorales, et Ault en est une illustration, la première des attractivités, c'est l'école, le riche terreau sur lequel se développent nos enfants. C'est aussi la raison pour laquelle le projet politique de la municipalité s'est structuré autour de l'école et que celle-ci est au centre des préoccupations des élu-e-s et bien sûr, des aultois.

Sur le plan éducatif, ce qui y est entrepris l'est dans un but d'ouverture des enfants sur l'extérieur, sur les différents champs culturels et artistiques, également à des fins de sensibilisation à des sujets de société et de culture générale pour alimenter le bagage de ces petits citoyens en devenir et veiller à ce que leur entourage profite aussi de leurs acquis.



Forte de ces ambitions dont elle s'est pleinement saisie, l'école d'Ault s'est forgée une réputation beaucoup plus favorable et la vie foisonnante qui gravite autour d'elle et qu'elle fédère y est pour beaucoup. Notre école Simone Veil peut aujourd'hui se targuer de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, notamment grâce à la stabilité et au dynamisme du corps enseignant, au nombre de classes et donc de niveaux par classe. Ces critères, auxquels il convient d'ajouter la disponibilité des enseignants, notamment pour les familles plus fragiles, fondent le socle d'un enseignement solide, complet et apaisé.

Point remarquable, le foisonnement d'activités périphériques auxquelles nos écoliers ont accès via l'école - au-delà des apprentissages : activités sportives, culturelles, de loisirs, artistiques, patrimoniales, d'éveils civiques (écologie, développement durable, ...).



Le saviez-vous ? La programmation culturelle annuelle de la Commune se co-construit en privilégiant les initiatives qui emmènent et mobilisent, en amont / pendant ou en aval, le groupe scolaire. Cela se concrétise par la négociation systématique d'interventions, de représentations et/ou d'ateliers à l'école en marge des spectacles grand public calés avec les artistes, l'organisation de temps d'initiation auprès des écoliers en sus du temps d'intervention publique ou encore des spectacles grand public mobilisant sur scène les scolaires et donc amenant par ricochet les familles à s'y intéresser, à y assister... Cette approche crée autour de l'école une puissante émulation culturelle avec une imprégnation progressive des familles, désormais habituées à prendre part à la dynamique culturelle globale.



Il en va de même pour l'accès aux activités sportives, particulièrement encouragé par l'école et soutenu par la Commune, avec les cycles piscine – tennis – deux roues – ballons... et le choix par la Municipalité de l'implantation de l'espace de loisirs du phare en mitoyenneté immédiate de l'école, donnant aux enfants, l'accès à une multitude d'activités : piste de pump track, city park, terrains de pétanque, modules de jeux, tyrolienne, aire de fitness...



Dans le même ordre d'idée, tout est mis en œuvre pour l'accès des enfants aux activités nature : participation au projet d'Aire Maritime Educative (AME) avec un guide nature de la Baie de Somme se traduisant par une implication forte des enfants dans la sauvegarde et la préservation du périmètre qu'ils couvrent, entretien de l'espace potager (avec un projet d'agrandissement de la parcelle mise à disposition), participation à toutes les initiatives locales comme nationales d'éveil des consciences écologiques (world clean up day par exemple / rencontre).

Le voyage scolaire annuel à l'abbaye et aux jardins de Valloire sert également cet objectif. Tout comme la classe de neige des CM1 CM2 organisée tous les deux ans, portée et prise en charge financièrement par la Commune, avec une très faible participation financière des familles.



Equipement de proximité et de confiance, l'école a su ces dernières années conquérir une honorable réputation mais aussi, elle a vu son excentration peu à peu abolie grâce notamment à des choix opportuns d'installation d'activités communales : En mitoyenneté, l'espace intergénérationnel, les jardins familiaux, à quelques minutes, le centre culturel Jacques Prévert et le cinéma municipal « Le Caméo », la bibliothèque municipale, etc. Elle se trouve également en proximité immédiate des tennis et prochainement du terrain de padel. Et, est-il besoin de le préciser, elle est à quelques minutes à pied de la mer et des plages.

Autres points forts, les services proposés aux familles : Pour le ramassage scolaire des enfants et la liaison entre les quartiers, la Commune a maintenu le ramassage scolaire en s'appuyant sur un système de navettes gratuites par minibus. Il existe une garderie avant / après l'école, en semaine, animée par du personnel communal qualifié. D'ailleurs, sur décision municipale, l'amplitude horaire de la garderie va s'étendre de 7 h 00 le matin à 18 h 30 le soir.



La présence d'une ATSEM et d'un animateur territorial qui proposent des activités périscolaires et extrascolaires nombreuses et qualitatives aux enfants sont des plus de taille pour les familles et bien sûr les enfants bénéficiaires. Ces animations sont très appréciées.



La cantine scolaire accueille 65 élèves sur 75 (effectif total). Le dispositif «cantine à 1€» pour les foyers les plus modestes, résulte d'un choix de la Commune et permet de calculer un prix de repas selon le quotient familial des familles bénéficiaires. Tous les enfants peuvent ainsi avoir accès à des repas équilibrés pour un tarif modique. La Commune veille aussi aux petits plus qui mettent du baume au cœur : les chocolats de Pâques offerts aux enfants, les chocolats de Noël... des initiatives sympas et très appréciées des familles. Sans oublier la sortie famille, très attendue et plébiscitée, organisée courant juillet (en 2024, parc St Paul).

Les études surveillées, gratuites pour les familles car intégralement financées par la Municipalité, sont également proposées aux familles par les enseignants à raison de deux soirs par semaine et constituent une aide aux devoirs capitale pour certains enfants plus en difficultés. Ces études surveillées, dispensées par les enseignantes, rencontrent un franc succès et attirent de plus en plus d'enfants.

Aujourd'hui, et c'était une orientation forte de l'équipe municipale en place, l'école Simone Veil dans son actuelle configuration est au cœur du réacteur communal. Pourquoi ? Parce qu'elle forme les Aultois qui feront l'avenir d'Ault et du territoire, notre « demain » et ces citoyens en devenir méritent non seulement toute notre attention mais encore les conditions d'apprentissage et de développement les plus qualitatives au sein de leur école. En un mot, ce que l'enseignement peut leur apporter de mieux.



Tout ce qui est entrepris l'est dans un but précis d'ouverture des écoliers sur l'extérieur, sur les différents champs culturels et artistiques, également à des fins de sensibilisation à des sujets de société et de culture générale pour alimenter le bagage de ces petits citoyens en devenir et veiller à ce que leur entourage profite aussi de leurs acquis.

L'école d'Ault a acquis peu à peu une réputation plus autour d'elle et qu'elle fédère y est pour beaucoup.



Lorsque le philosophe et résistant Albert Camus a reçu le prix Nobel de littérature, c'est à son instituteur qu'il l'a dédié, avec ces mots « Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé ».

Nous le savons, la qualité de l'enseignement dispensé et le cadre dans lequel il l'est peuvent changer le cours d'une vie tout comme l'éducation peut changer le monde. Oui, l'école Simone Veil d'Ault forme avec cœur, dynamisme et enthousiasme les petits citoyens du monde de demain !



Dossier – Le Centre Communal d'Action Sociale

L'action politique municipale offre une véritable proximité. Elle permet d'être au plus près des habitants, de leurs besoins, elle permet d'agir et de soutenir les projets, d'accompagner et de surmonter les difficultés. Au niveau de la commune, nous avons notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le CCAS est un outil d'accompagnement indispensable pour faire vivre les valeurs de solidarité de notre République. Cette solidarité recouvre plusieurs aspects. Evidemment, la solidarité est sociale, et le CCAS agit pour soutenir les difficultés financières. Mais la solidarité est aussi intergénérationnelle : les problématiques liées à l'âge et aux besoins spécifiques sont aussi une préoccupation quotidienne.



Le CCAS est donc une instance qui accompagne chacun d'entre nous, car nous sommes tous susceptibles de faire face aux risques de la vie. Il est important de savoir que, à un moment ou à un autre, nous pouvons compter sur la solidarité communale pour faire face à une difficulté. Il faut absolument sortir de l'idée que le CCAS n'est que pour certains, nous sommes tous potentiellement concernés.

Notre CCAS est un véritable « service public de l'action sociale locale » autour d'un triptyque qui a fait ses preuves : « solidarité, égalité de traitement, neutralité ». Toute la valeur ajoutée du CCAS réside dans l'action sociale facultative qu'il met en œuvre au quotidien. Nous sommes, comme vous le savez, à votre écoute et à votre contact. De nombreuses actions sont menées afin de garder un lien fort et généreux qui nous unit ensemble. La solidarité est réellement au cœur de notre action municipale, et le CCAS développe des actions directement orientées vers les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées. Pour mener des actions, il faut un budget et notre choix a été de miser sur un grand investissement des membres du CCAS. Pari réussi et payant !

Les économies en charge de personnel grâce à cette organisation permettent notamment :



- La programmation de deux repas et deux goûters en faveur de nos Aînés (en résidence principale ou secondaire) avec une animation de qualité ;

- La facturation d'une heure pour une aide à domicile sur fonds propres (sans participation APA, caisse de retraite ou mutuelle) à 20.40 euros au lieu de 26.80 euros par les autres prestataires ;
- De ne pas appliquer de frais de gestion sur l'aide à domicile ;
- Des colis de qualité à Noël ;
- L'organisation de la navette.



Monsieur le Maire, président du CCAS, et Florence LE MOIGNE, Vice-présidente, reçoivent sur rendez-vous en cas de besoin.

COLIS DE FIN D'ANNEE

En 2024 et comme chaque année, les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer en décembre un colis aux personnes âgées de 65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales. Ce sont 175 colis « couples » et 300 colis « personnes seules » qui ont été offerts. Nous espérons que chacun a apprécié la qualité des produits. Des colis ont été distribués également aux familles Aultaises les plus démunies.

ANIMATIONS EN FAVEUR DE NOS AINES

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons de plus en plus nombreux à nos repas et goûters. Il s'agit de moments forts de la vie de notre commune. Ce sont des événements remplis de chaleur humaine que nous préparons toujours avec beaucoup d'attention.

Le repas de printemps qui était organisé le samedi 5 avril a connu un grand succès. Nous étions 210 dans la salle avec une très belle ambiance

Les prochains rendez-vous sont :

- Goûter le jeudi 12 juin à 14h30,
- Repas d'Automne le samedi 4 octobre à 12h,
- Goûter de Noël le jeudi 18 décembre à 14h30.



LA NAVETTE : petit rappel du règlement de fonctionnement de la navette.

Il est rappelé que ce service est assuré par des bénévoles que nous remercions très sincèrement. Ce service est gratuit et peuvent en bénéficier les personnes suivantes :

- Personnes sans aucun moyen de locomotion quel que soit l'âge,
- Personnes âgées de 65 ans et plus, sans aucun moyen de locomotion ou rencontrant des problèmes pour la conduite.

Pour les motifs suivants :

- Rendez-vous aux cabinets médicaux dans un rayon de 15 kilomètres ;
- Pharmacie ;
- Club « Retraite et loisirs » ;
- Marchés dans la commune ;
- Cimetière ;
- Restos du cœur ;
- Rendez-vous pour les demandeurs d'emploi à France TRAVAIL ;
- Courses uniquement chez les commerçants locaux ;
- Animations organisées par la commune ;
- Rendez-vous centres hospitaliers (DIEPPE OU ABBEVILLE au plus loin) uniquement pour les rendez-vous ne bénéficiant pas de prise en charge par la sécurité sociale



Pas de transport pour les entrées et sorties de milieu hospitalier pour des interventions chirurgicales. Les personnes en fauteuil roulant ou fortement handicapées pour se déplacer pourront être transportées uniquement avec un accompagnateur de leur entourage qui sera responsable de la personne transportée. Les chauffeurs n'ont aucune formation médicale et ne sont pas habilités pour prendre en charge des personnes souffrant d'une grave pathologie.

Les personnes ne peuvent bénéficier de plus de 2 transports par mois pour des rendez-vous comme ceux avec des travailleurs sociaux, qui se déplacent en Mairie- Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Maison départementale des solidarités et de l'insertion de Friville-Escarbotin.

L'Agence Postale communale met à disposition du public un ordinateur qui permet également d'effectuer des démarches en ligne qui évitent les déplacements

LE MAINTIEN A DOMICILE

La vie est pleine d'inattendus : à tout moment, souvent le plus soudain, chacun d'entre nous peut avoir besoin d'un accompagnement pour accomplir les tâches de la vie quotidienne à domicile. Nous en avons pleinement conscience et dès 2020 nous nous sommes engagés dans une politique volontariste en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cette volonté s'est concrétisée par la création d'un véritable statut pour nos agents et une réorganisation administrative du service.

Aujourd'hui, notre objectif est de donner à chacun d'entre vous l'essentiel : les moyens de continuer à être acteur à part entière de votre vie, et, de permettre à chacun d'entre vous de continuer à rester dans son logement dans de bonnes conditions.



C'est la raison pour laquelle le service répond à vos besoins et aux besoins réels de notre territoire, en mobilisant les moyens matériels et humains. Nous sommes en permanence à la recherche de la qualité, pour vous proposer un service qui réponde à vos attentes et vous garantit de la bienveillance et de la bientraitance.

« Notre volonté : Promouvoir la place des personnes âgées sur notre territoire »

Le service maintien à domicile, s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, et aux personnes adultes en situation de handicap, quel que soit leur âge. Il a pour mission de contribuer au bien-être des personnes, en les soutenant dans les tâches de la vie quotidienne ; en préservant ou restaurant leur autonomie ; en maintenant et développant des liens sociaux avec leur entourage et en participant à des activités (décret n° 2004-613).

Ainsi, l'aide à domicile a pour mission d'accomplir des prestations de services ménagers et d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne. Elle accompagne les personnes dans l'entretien de leur logement, l'aide à la toilette et dans des activités intellectuelles ou physiques (sorties, loisirs...).



Notre service s'adresse aux personnes en résidence principale mais également aux résidents en secondaires (qui remplissent les conditions). Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Florence LE MOIGNE au 06.71.08.87.51 ou Catherine CHEVALLIER au 07.88.66.35.75

LA NOUVEAUTE 2025 : sortie Cinéma une fois par mois

Nous avons décidé de proposer à nos seniors une séance de Cinéma, au Caméo. Elle aura lieu un mardi par mois, le prix de la place est de 5 euros, et le CCAS offrira le goûter à la sortie.



La navette sociale ira chercher les personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Le CCAS c'est aussi, le téléthon, le parcours du cœur, octobre rose et des actions individuelles. Notre CCAS reste plus que jamais mobilisé ! AULT est une commune qui porte en elle des valeurs de solidarité et du bien vivre ensemble. C'est pourquoi, chacun doit y trouver sa place.



Brèves & entrefilets

« Tombée du nid » !

L'association Tombée du Nid est un réseau d'entraide de proximité gratuit au service des familles ayant un enfant porteur de handicap. Elle est présente dans plusieurs régions, dont les hauts de France. Elle fonctionne grâce à l'application « Le Cœur du Nid » que vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable. Vous avez un enfant porteur de handicap et vous avez besoin d'être soutenu(e), aidé(e), conseillé(e) ? Des bénévoles formés et à proximité seront ravis de vous accompagner dans votre quotidien et vos démarches. Vous voulez rencontrer d'autres familles pour partager un moment convivial et échanger ? Rejoignez l'association pour créer du lien et pourquoi pas, pour devenir bénévole, « papa et maman oiseau », soutenir, aider ou conseiller une famille ayant un enfant porteur de handicap ?

Le  du Nid



En qualité d'ambassadeur « Tombée du Nid », Eric Gally, résident aultois, est chargé du développement de l'association sur le département de la Somme, n'hésitez pas à le contacter pour de plus amples informations. Mail : ericgally@tombeedunid.fr

	CAF Brute consolidée	CAF nette consolidée	Investissements consolidés	Trésorerie/Fonds de roulement
2019	906	865	612	1648
2020	422	360	2249	2084
2021	587	511	3232	1239
2022	639	559	1547	1525
2023	551	446	1616	2108
2024	770	663	2222	1539

* En K€ 770 = 770 000

Alors que nous venons d'adopter nos six budgets (*commune, campings, assainissement, Manoir, Espace Prévert, Maison médicale*) le 17 Avril, qui sont les derniers budgets de la mandature, il est normal de vous rendre compte de la bonne utilisation des deniers publics et de vous démontrer au travers quelques chiffres que nos engagements ont été tenus.



Décryptage : Grâce à des recettes de fonctionnement particulièrement dynamiques (2,5 fois supérieures aux communes de même importance sur le plan national), malgré une diminution des taux de taxe foncière de 3,04 points de 2020 à 2025 (54,04 à 51), sans majorer la taxe d'habitation pour les résidences secondaires contrairement à la grande majorité des communes littorales, sans faire payer les terrasses de commerces et sans stationnement payant, mais aussi grâce à des charges de fonctionnement maîtrisées, la Commune dégage une capacité d'autofinancement de bon niveau qui permet de financer les investissements à hauteur de 25%. La recherche de subventions et les ressources propres complètent ces financements, généralement sans avoir recours à l'emprunt ou de manière très modérée. La trésorerie qui est de 1 539 000 € fin 2024 est d'un très bon niveau. De 2020 à 2024, la Commune d'Ault a réalisé 10 866 000 € d'investissements sans compter les 4,5 millions environ investis dans le centre bourg et financés par nos partenaires, soit plus de 15 millions d'euros destinés à relancer la Commune, à lui donner de l'attractivité et à améliorer le bien vivre ensemble. 2025 ne sera pas en reste puisque nous avons voté des prévisions budgétaires en investissement pour 3 500 000 €

Repères sur le budget Commune 2024 seul :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------|-------------------------|
| • Capacité d'autofinancement nette | Commune : 381 € / Hab. | National : 109 € / Hab. |
| • Dépenses d'équipement | Commune : 1068 €/Hab. | National : 387 € / Hab. |
| • Trésorerie | Commune : 1112 €/Hab. | National : 598 € / Hab. |

Vous le constatez, malgré la crise économique, la commune d'AULT poursuit une belle trajectoire. Financièrement la Commune d'Ault est sur les rails, nous veillons à garder ce cap !



La saison culturelle de l'automne - hiver 2024 2025 au Centre culturel Jacques Prévert - Retour en images

Notes bleues – 14 septembre 2024



Abélard – 11 octobre 2024



Les p'tites folies – 9 novembre 2024



Concert de l'harmonie – 18 octobre 2025



Afrikanou – 22 novembre 2024



Les trois messes basses – 13 décembre 2024



Culture Wave – 2 novembre 2024



La saison culturelle - printemps 2025

au Centre culturel Jacques Prévert - Retour en images

Discours de Suède – 18 janvier 2025



Tribute Beatles – 2 février 2025



« Demain dès l'aube » - 15 mars 2025

Ces messieurs Williams – Vezool 22 février 2025



D'Az Trio – 30 mars 2025



Festival de la marionnette – 14 au 18 avril 2025



Cure de jouvence pour l'église Saint-Pierre et son Beffroi ecclésiastique

Petit flash-back...

C'est au terme d'un diagnostic de son état général, supervisé par l'architecte du patrimoine Éric Barriol et validé par la DRAC, que le verdict portant sur le contenu de l'opération de restauration de l'église Saint-Pierre est tombé. Nous sommes en août 2023, le bilan de santé de l'église est présenté aux Aultois. Sans surprise, c'est un chantier colossal estimé à plus de 5 millions d'euros de travaux de rénovation sur au moins une décennie qui s'annonce. Pour autant, aussi gigantesques qu'ils soient, ces travaux sont d'une impérieuse nécessité et désormais d'une urgence absolue si l'on veut éviter le point de non-retour : maçonneries dégradées, joints exsangues, pierres perclues d'humidité, fissures et lézardes envahissantes sur la façade extérieure, désagrégation du parement de pierre calcaire, vitraux endommagés... Le clocher notamment est particulièrement dégradé et donc rendu fragile.

Huit phases de travaux sont requises sur une décennie pour rénover *in extenso* l'édifice classé, chaque phase correspondant à des priorités préalablement sérieées, dans l'ordre décroissant d'urgence, de la phase N°1 à la phase N°8.

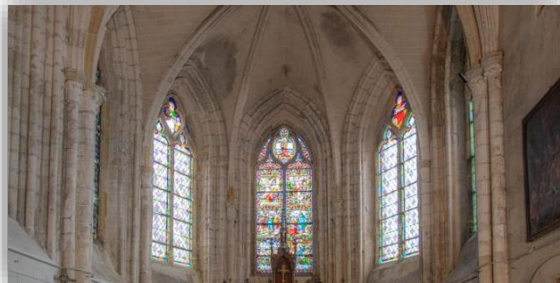
Face à ce montant exorbitant mais impératif, ces derniers mois, la Commune n'a pas ménagé ses efforts pour solliciter des aides et subventions. Et les efforts fournis n'ont pas été vains jusqu'ici avec la mobilisation, actée ou à venir, de la DRAC, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes et de la Fondation du patrimoine. Sans oublier le soutien substantiel de l'association des Amis du Beffroi. Où en est-on aujourd'hui ?



Le marché de travaux est notifié et, les entreprises ont accepté de surseoir de sorte que le lancement des travaux coïncide avec l'obtention consolidée des financements sollicités : Les ordres de service seront lancés début mai pour un démarrage des travaux début juin 2025 pour une durée de 7 mois. La phase 0 (études) et les travaux de la phase I (clos couvert / croisillon sud / sacristie) sont financés (à hauteur de 579 478 euros HT).

La phase 2 A va s'engager sous les meilleurs auspices avec la restauration de la terrasse, du clocher, de la façade sud et ouest... Le concours du loto du patrimoine est appelé des vœux de la Commune, s'agissant d'un édifice remarquable classé au titre des monuments historiques.

Les travaux de la phase 2 A s'engageront dans la foulée, courant 2026. Huit phases seront ainsi déroulées, jusqu'à ce que l'église Saint-Pierre et son Beffroi retrouvent leur superbe, grâce à l'entremise de plusieurs corps de métiers et artisans / hommes de l'art ...



Une aventure humaine au-delà d'un chantier colossal pour le rayonnement de la Commune et la valorisation de son patrimoine.

Le Saviez-vous ? L'église Saint-Pierre, construite en damiers de pierres blanches et silex taillés typiques de la région, est la seule de Picardie à posséder un beffroi ecclésiastique obtenu par l'extension d'une charte communale datant de 1382. Il est le troisième de France, après ceux de Dunkerque et Cambrai. Il est classé au titre des Monuments Historiques. Le clocher du XIV^{ème} siècle, est une imposante tour quadrangulaire qui s'achève par une plateforme, avec des gargouilles aux 4 angles et agrémenté de 3 cloches. Une fine tourelle de guet se dresse au sommet. Construit avec l'église, il devient beffroi ecclésiastique pendant la guerre de 100 ans par la charte communale de 1382. L'édifice est classé monument historique depuis 1976.

Brèves & entrefilets



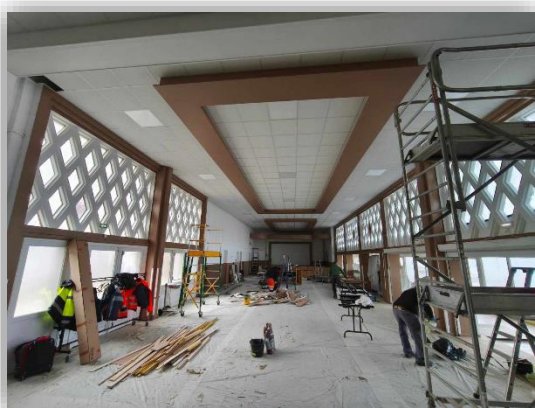
**Votez pour le projet
environnemental de
préservation des
ressources en eaux !**



« Relooking » très réussi pour l'ancien casino !

Avec sa salle merveilleusement située, pourvue d'un panorama exceptionnel, et permettant de multiples usages, notamment festifs et au service de la dynamique culturelle et d'animations, l'ancien casino est un équipement municipal essentiel, particulièrement cher au cœur des Aultois... Mais voilà, il en va de même pour les hommes et les ouvrages : « du poids des ans l'irréparable outrage ».

Un check-up et une cure de jouvence s'imposaient et c'est précisément pour cela que le casino a fermé ses portes juste après les vœux à la population début janvier, pour quelques semaines et une nouvelle tranche de travaux.



Au programme, une réfection substantielle de la partie supérieure avec notamment : l'isolation thermique et phonique du plafond, sans dénaturation de l'ensemble tel que nous le connaissons, la réfection totale de la cuisine et des offices et le remplacement d'une partie des huisseries.

La réception des travaux est intervenue en ce début mars 2025 pour une réouverture dans la foulée, au seuil d'une saison d'animations festives et culturelles qui s'annonce exceptionnelle et au sein de laquelle le Casino occupe bien entendu une place prépondérante. Et s'agissant de la partie inférieure du Casino ? Savez-vous que sous la salle du casino, se déploie un espace de superbe facture et de superficie équivalente ? S'il est à réhabiliter et à aménager, il n'en reste pas moins que cet ensemble constitue un potentiel exceptionnel qui vient d'ailleurs de faire l'objet d'une étude de faisabilité et d'un estimatif de travaux par un cabinet de maîtrise d'œuvre. Considérant la situation unique du casino, la densité des événements qui s'y déploient et l'importante fréquentation dont ils font l'objet, exploiter sa partie inférieure représente une opportunité très intéressante pour la Commune. Reste à identifier les financements ad hoc et à convaincre les services de l'état de l'intérêt de cette réhabilitation.

Y serait notamment envisagée, au terme des travaux, l'installation de l'association Ault – Le Petit Musée dont la vocation est de se développer en mettant à disposition du grand public, à des fins mémorielles, ses réserves et éléments testimoniaux avec une finalité : la préservation du patrimoine aultois et l'imprégnation par le plus grand nombre de cette mémoire collective. La reconstitution de la classe ancienne, dont l'objectif est également patrimonial, se ferait opportunément en ce même périmètre. La situation idéale du casino et les caractéristiques de son sous-sol permettraient un flux de visiteurs majoré.



Brèves & entrefilets

Ault – Le Petit Musée fêtera ses quatre ans le 31 juillet 2025.

L'association Ault – Le Petit Musée a vu le jour en 2021, voici quatre années maintenant qu'elle veille à faire connaître le Ault d'antan à travers objets, iconographies, panneaux illustrés et commentés, témoignages vidéos, documents divers, etc. Toute l'activité de cette association culturelle est orientée vers la préservation du patrimoine matériel et immatériel aultois (*qu'il soit mobilier – architectural – testimonial – artistique : pictural, littéraire ...*) et sa mise en valeur auprès des aultois, des touristes et visiteurs de passage. Il s'agit pour l'association de contribuer au rayonnement patrimonial et mémoriel de la commune à l'échelle du Territoire mais surtout, de veiller à la valorisation et la perpétuation de cette mémoire locale en la plaçant à la portée de tous, dont la jeune génération à travers notamment le partenariat scolaire. Le musée ouvre ses portes gratuitement chaque samedi matin et permet aux visiteurs une découverte de ses expositions : permanente et temporaire mais aussi de ses publications (livrets de synthèse sur des thèmes divers : pêche, personnalités locales, perroir, serrurerie...). L'exposition permanente est régulièrement enrichie par des dons d'objets ou de documents le plus souvent sur l'initiative d'aultois de toujours mais parfois aussi de visiteurs ayant conservé un attachement fort pour la Commune, désireux de partager leurs impressions et souvenirs passés. Le Petit Musée d'Ault est géré et animé par une équipe de bénévoles et est attaché au principe de gratuité des visites et de l'accès libre à ses contenus en ligne. Il bénéficie d'une subvention municipale et se développe grâce aux adhésions qui le font vivre. De nombreuses animations thématiques sont organisées chaque année, au gré des événements culturels nationaux. Prochaines dates ? La nuit des musées le 16 mai dès 18 h 00 et la fête de la musique le 21 juin à midi ! Entrée libre. Contact – Sylvain Coutant, Président. Tél : 07 82 10 32 66. Site : <https://www.ault-lepetitmusee.fr/>



Embellissement du cimetière de la Commune

Lieu de recueillement, de souvenir et d'accompagnement du deuil, le cimetière communal et son aménagement font l'objet d'une attention constante par les services municipaux. Il s'agit tant de permettre un accueil dans les meilleures conditions possible des familles endeuillées que de garantir aux visiteurs des conditions de sécurité et de praticité pour la circulation piétonne, l'entretien et le fleurissement des tombes de leurs défunts.

C'est la raison pour laquelle la Commune a entrepris plusieurs opérations de rénovation – modernisation – sécurisation avec notamment la réfection du mur d'enceinte du nouveau cimetière et un résultat probant, souligné par les Usagers, également avec des aménagements fleuris (massifs de vivaces et haies champêtres), l'optimisation du parking devant le nouveau cimetière (travaux réalisés début mars par la société Eurovia) et la création d'un abri de belle facture par son intégration paysagère au fond du nouveau cimetière. Cet espace est destiné notamment à abriter les familles à l'occasion des cérémonies civiles. Il s'agit enfin de tester la végétalisation de certaines allées, dans un souci de déminéralisation / renaturation.



Autour des allées, en ce jardin d'âmes et de pierres, l'objectif est aussi de restaurer la biodiversité de ce lieu de recueillement et de tranquillité en laissant toute sa place à la végétation. Côté administration, c'est Isabelle Somont, mobilisée à l'Accueil / Secrétariat en Mairie, qui est investie des missions de gestion administrative du cimetière (Contact : 03 22 60 41 21).



Tranquillité publique à Ault... des mesures qui rassurent.

Système de vidéoprotection ...

M. Le Maire et le Coordinateur Participation Citoyenne de la Commune (M. Eric Chavellier auquel est consacré un article du présent bulletin) ont effectué un tour d'horizon diagnostique des différents quartiers de la Commune en présence de deux militaires du Groupement de gendarmerie départementale de la Somme (basé à Amiens).

L'objectif ? Déterminer l'emplacement le plus opportun des caméras à implanter pour une vidéoprotection optimale.



Le terminal de la vidéoprotection de la Commune se trouvera dans un endroit protégé de la Mairie et les images ne pourront être visualisées que par les personnes habilitées. L'organisme Territoire d'Energie Somme (syndicat intercommunal spécialisé sur les sujets liés à l'énergie, auquel adhèrent 765 communes) a validé le dossier avec une perspective de mise en service au début de l'été 2025. La vidéoprotection sera donc opérationnelle dès le début de la haute saison !

... et réseau Participation citoyenne.

A noter en parallèle, depuis 2024, la mise en place d'un maillage complet de la Commune représenté par 17 résidents principaux aultois volontaires animés par le référent Participation Citoyenne, Eric Chevallier en lien avec la gendarmerie de Saint-Valery-sur-Somme.

Le dispositif a été présenté à l'occasion du goûter des aînés du CCAS pendant lequel ont été invités deux gendarmes de la brigade de Saint-Valery-sur-Somme et qui ont mis en garde les personnes présentes vis-à-vis des escroqueries, vols par ruse et arnaques internet.... Ça n'arrive pas qu'aux autres !



Plus globalement, les informations quantitatives en matière de sécurité et tranquillité publiques transmises par la gendarmerie / Ministère de la Défense sont très favorables à la Commune, excepté s'agissant des atteintes aux biens (cambriolages)... D'où l'intérêt du dispositif Participation Citoyenne qui permet de remonter des informations factuelles en temps réel mais qui n'est en aucun cas un dispositif de délation ! Les référents Participation Citoyenne n'ont aucune vocation ou habilitation à intervenir, leur rôle, néanmoins essentiel, se limitant au signalement de situations à risques et autres dangers.

Incivilités ? Continuons la lutte !

Qu'elles soient ou non intentionnelles, les incivilités empoisonnent notre quotidien et traduisent le plus souvent un manque de savoir-vivre et d'éducation... Le vivre-ensemble c'est la capacité à tisser des relations harmonieuses avec autrui et l'environnement dans lequel tout un chacun évolue. Harmonieuses ? C'est-à-dire respectueuses, courtoises, soucieuses des besoins de l'autre et de sa propre liberté.

Le respect vient du latin *respectus* qui signifie *égard, considération*. Les incivilités, hélas, sont tout le contraire, des comportements négatifs, inappropriés, parfois abjects et qui vont à l'encontre des règles de vie en société.... Mais elles ne sont pas une espèce en voie de disparition, ici comme ailleurs, loin s'en faut, pourtant les combattre et encourager leur régression, c'est créer les conditions d'un mieux-vivre ensemble.



Dessignons le portrait-robot de l'incivilité.

Réveil en fanfare, 4 h 00 du matin, tintamarre infernal dans la rue... de joyeux drilles éméchés ? Non, pas cette fois, juste un scooter débridé à fond de caisse qui s'offre quelques sensations fortes et vrombissantes. Vous étiez dans les bras de Morphée ? Tant pis pour vous, le cyclomotoriste n'en a cure.



Maintenant que vous êtes réveillé, autant profiter d'une promenade matinale, direction le bord de mer. C'était sans compter le paquet cadeau sur votre devanture, quelques sacs d'ordures ménagères abandonnés à la sauvette devant chez vous, les collecteurs ne sont pourtant pas loin.... Trop fatigants les 200 mètres à pied... Pire, l'un des sacs était mal fermé, résultat ? Les goélands n'ont pas tardé à rappliquer et votre trottoir a des allures de dépotoir sur plusieurs mètres.

Qu'à cela ne tienne, vous êtes de bonne composition et vous vous employez à tout nettoyer, une autre façon de profiter du lever du soleil...



Vous terminez le nettoyage, stupeur, la maison de votre voisin d'en face accroche votre regard... au milieu du beige immaculé de la façade fraîchement refaite, trône un tag agressif et obscène... Un artiste inconnu sans doute.

Vous voilà fin prêt pour l'escapade balnéaire du petit matin... mais le sort s'acharne, à quelques centaines de mètres de chez vous, vos magnifiques sandales font les frais d'un segment de « crottoir »... Vous connaissez les crottoirs ? Ce sont des endroits où les propriétaires de chiens ont des poussées soudaines d'incivisme, au point de ne pas savoir ramasser les déjections de leurs toutous, pire, de faire mine de ne pas les voir. Pas vus, pas pris.

Vous vous êtes levé du bon pied et le voilà dans une crotte* !

Mais vaillamment, vous nettoyez vos sandales et, courageusement, vous repartez à l'assaut du petit matin... 13, 22, 31... Battrez-vous votre record de dénombrement de mégots au sol ce matin ? **



La plage est en vue. Tiens, le parterre de plantes a été saccagé cette nuit, il était trop joli sans doute... Un peu plus loin, le trottoir n'est plus praticable, une fourgonnette y est stationnée, les piétons n'auront qu'à emprunter la voirie pour passer... Sympa pour les mamans avec une poussette et les personnes à mobilité réduite.

Au passage, vous ramassez les cannettes abandonnées, sachets en plastique, bouteilles d'ambre solaire vides... les poubelles sont pourtant à portée de main.

Oh, un peu de compagnie, une promeneuse matinale sur la plage ramasse des seaux de galets***... Vous jugez utile de lui préciser que c'est interdit et essayez en retour quelques noms d'oiseaux. Ce ne sont malheureusement pas des noms d'oiseaux de la baie... Estimez-vous heureux, vous auriez pu en sus prendre un galet sur le nez. La moutarde vous monte au nez mais les embruns marins sont là pour vous rasséréner.



Pas pour longtemps, un chien en liberté vous a repéré et veut manifestement tester votre endurance. Vos pulsations cardiaques frôlent un record olympique tandis que votre bermuda blanc s'en souviendra longtemps. Sur le chemin du retour, vous croisez un riverain qui évacue délicatement son huile de vidange dans le réseau d'eaux usées... tandis que vous tentez de traverser la rue, un automobiliste lancé à vive allure vous ignore sur le passage piéton... Il ne vous a pas fauché, la journée au fond commence bien et vous pouvez continuer à rêver d'un monde meilleur.

De la fiction à la réalité il n'y a qu'un pas...

Déjections canines, dépôts sauvages de sacs poubelles, débris jetés sur la voie publique, stationnement gênant, agressions verbales, détérioration / pollution- de l'environnement, etc. STOP ! Soyons respectueux du bien-être de tous et ayons le geste citoyen ! Bonne nouvelle, cela n'exige pas de gros efforts de la part de chacun. Mais, cela rend la vie quotidienne tellement plus agréable pour tous. Car oui, vivre bien, c'est bien vivre ensemble, habitants, visiteurs et touristes sont invités à être attentifs à ces petites incivilités qui dégradent la qualité et le cadre de vie. La Commune, jusqu'à présent, a fait de la pédagogie car mieux vaut prévenir que guérir mais les contrevenants s'exposent à des verbalisations que la Commune n'hésitera pas à dresser : **A Ault, le savoir-vivre et bien vivre-ensemble sont la règle !**

* Dans les espaces publics, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs petits compagnons. Pour cela, des distributeurs de sachets sont mis à leur disposition afin de les ramasser. Les chiens doivent en outre être tenus en laisse. Ces manquements vous exposent à une amende !



RELATIONS DE BON VOISINAGE
N'OUBLIONS PAS LES BONS REFLEXES !

Les travaux de jardinage ou bricolage par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au vendredi,
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis,
- De 10h00 à 12h00 les dimanches.

Dans le cadre professionnel, à l'intérieur de locaux ou en plein air, le bruit doit être interrompu entre 20h00 et 7h00 (en semaine) et toute la journée des dimanches et jours fériés.

La lutte contre les bruits de voisinage relève des pouvoirs de police du Maire et feront l'objet de sanctions. (Cf. Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Somme en date du 26 juin 2005)

Le Maire
Marcel LE MOIGNE



* Un mégot jeté au sol met plus de 10 ans à disparaître, en laissant près de 400 substances toxiques dans le sol...

** Le prélèvement de matériaux sur le domaine public maritime est interdit sans autorisation. Les contrevenants s'exposent à des amendes.

*** L'huile de vidange est un déchet dangereux extrêmement polluant... son rejet dans les réseaux d'eaux usées est interdit et passible d'une amende !



Goélands argentés, une présence à maîtriser...

Comme les années précédentes, à la même période, les Aultois sont priés d'effectuer le signalement des nids de goélands qui se trouvent sur leur propriété ou qui y sont en cours de construction, ce, en prévision de la campagne de stérilisation à venir.

Vous êtes concerné(e) ? Un formulaire de signalement* est à déposer en mairie pour remonter l'information. Les données précises remontées par cet intermédiaire permettent d'inventorier les lieux de nidification (*disponible en Mairie, en ligne... <https://www.ault.fr/la-vie-municipale-de-ault/signalement-de-presence-de-goelands/>).



Le Saviez-vous ? La règle pour l'espèce est la monogamie et la fidélité au partenaire d'une année sur l'autre. La saison dite de reproduction couvre une longue période. La reproduction proprement dite, i.e., la ponte et l'élevage de la nichée, se déroule d'avril à juillet et est précédée par une longue phase d'appropriation des territoires et de formation des couples. Les goélands sont particulièrement territoriaux.

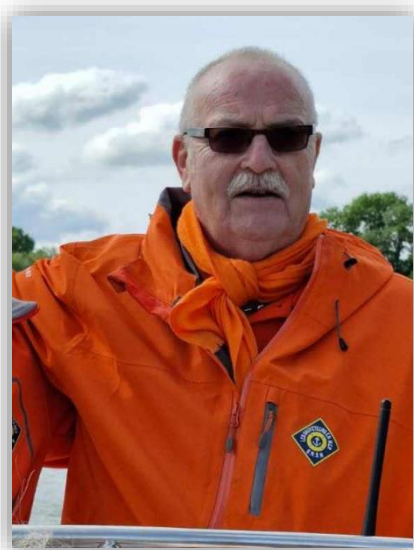
Le goéland argenté est une espèce protégée, mais tenant compte des effectifs recensés et de la nécessité de réguler leur population, la Commune dispose d'une dérogation de la préfecture et, à ce titre, peut mobiliser un prestataire qui effectuera la campagne de stérilisation des œufs. Cette procédure est très encadrée : Le prestataire est un organisme agréé ayant suivi une formation adaptée permettant de bien distinguer les espèces et d'approcher les nids en sécurité.

Courant mai / juin 2025, il sera procédé à la stérilisation des œufs au niveau des nids de goélands signalés / repérés pour limiter leur surpopulation, considérant notamment les nuisances dont ils sont à l'origine (nuisances sonores, souillures par les fientes, dégradations des toitures, etc.).

Pour mémoire, il ne faut en aucun cas nourrir les goélands ni leur laisser accès à des reliefs alimentaires (sacs d'ordures ménagères ou bacs de déchets ménagers non obturés), omnivores voire charognards, ces négligences auront pour effet de majorer les nuisances dont les goélands sont

« Un homme extraordinaire »

C'est une chanson des Innocents et son titre lui va bien. Vous le connaissez forcément pour l'avoir déjà aperçu tant sa présence sur le terrain est importante. Et pour cause, Eric Chevallier est un homme d'actions ! Ancien capitaine de Gendarmerie (de l'Auvergne, au Calvados en passant par l'Oise), Eric a notamment assuré la direction de la Communauté de brigades de Friville, Ault, Gamaches et Saint-Valéry. Il a consacré 31 années de sa vie à la Gendarmerie Nationale avant de prendre sa retraite en 2010.



En 2005, alors encore en activité, Eric Chevallier entre à la SNSM en qualité d'équipier.... Ses motivations ? La mer, les bateaux et surtout le secours (Sauvegarde de la vie humaine en mer). En 2011, alors à la retraite, il prendra la charge de la présidence de la station SNSM Tréportaise avec le challenge d'acquérir un nouveau bateau. En 2013 ce fut chose faite, la station ayant entre temps repris de la vigueur avec renouvellement du parc automobile et une trésorerie très saine. L'activité de la station de sauvetage est plus que dense. En 2024 la Direction de la SNSM à Paris propose à Eric le poste de Délégué Départemental de la SNSM pour le Département de la Somme, ce dernier accepte avec d'autres challenges de taille :

- Créer une infrastructure décente à la station du Crotoy afin d'acquérir un aéroglisseur pour la surveillance de la Baie de Somme ;
- Déplacer le centre de formation et d'intervention situé à Doullens pour l'installer à Abbeville ;
- Veiller à ce que la SNSM assure la surveillance de la plage de Mers-les-Bains ;

Les trois challenges sont en très bonne voie de concrétisation.

Les stations dont Eric assure la charge en sauveteurs embarqués : Cayeux, le Crotoy et Fort-Mahon. En nageurs sauveteurs pour la période estivale, Mers-Les-Bains, Ault, Cayeux, Le Hourdel, Le Crotoy, Quend-Plage et Fort-Mahon. 200 sauveteurs Bénévoles sont sous la responsabilité d'Eric avec un fonctionnement harmonieux, efficace et humain. En 2023, Eric est fait chevalier de l'ordre national du mérite maritime.



Pour le seconder dans son activité, Eric s'appuie sur une Trésorière nommée par la Direction de la SNSM, Madame Catherine Chevallier, qui était auparavant Trésorière adjointe à la Station SNSM du Tréport. Catherine est par ailleurs une figure du CCAS de la commune d'Ault où elle est très investie.

A noter que parmi les multiples activités d'Eric, figure la coordination des référents de quartier au titre de la participation citoyenne (Cf. l'article correspondant du présent bulletin). Il assure aussi, sous la supervision du Maire, le dispositif de secours maritime pour le Triathlon du 8 juin 2025. Pour faciliter l'exécution de ses tâches, la Municipalité d'Ault a mis à sa disposition un bureau dans l'enceinte du complexe du Manoir, Avenue du Général Leclerc à Ault. Eric se félicite d'un nombre de passages croissant dans ses locaux pour des sujets d'ordre sécuritaire, des conseils ou simplement un temps de convivialité.

Pour l'anecdote, l'inspecteur de zone (Manche – Mer du Nord et Outre-Mer) qui est venu sur site début mars pour un audit a déclaré que Ault et Nouméa étaient les deux bureaux les plus joliment agencés et équipés de toutes les délégations départementales de Métropole et Outre-Mer. Est-il besoin de rappeler que la SNSM ne vit que grâce aux dons et à la générosité du public ?

A noter que ces dons sont défiscalisés à hauteur de 66% et sont orientés vers les stations SNSM dont Eric a la responsabilité.

Vous désirez joindre Eric Chevallier ? Ses coordonnées sont : 06 76 29 34 71.



« J'peux pas, j'ai camping-car ! »

Conformément à la position prise à l'unanimité par le Conseil municipal en sa séance du 8 octobre, la Municipalité crée une aire de camping-cars au niveau de la cavée verte, à proximité immédiate du camping éponyme qui, jusqu'ici, ne disposait que de 13 emplacements délimités dans son enceinte. A ce jour, une aire de campings cars, accessible 24 heures / 24, 365 jours par an, et prévoyant un accès comme un paiement automatisés, n'existait pas sur la Commune.

Ce projet vient donc combler cette lacune mais aussi répondre à un besoin exprimé de façon récurrente tant par les camping-caristes que par les riverains. Pour ces derniers en effet, le stationnement anarchique, parfois inflationniste, de ces imposants véhicules de tourisme mais aussi les conditions dans lesquelles ils circulent sur des voiries de petits gabarits peuvent créer des nuisances et/ou questionner la sécurité et la tranquillité publique.

L'aire de camping-cars viendra abolir ces problématiques à la source, au service du bien-vivre ensemble de tous les usagers de l'espace public ! L'objectif calendaire poursuivi est celui d'une mise en service de l'aire pour la saison touristique 2025 !

L'avancement efficace des travaux laisse d'ailleurs présager une livraison imminente de cette aire de camping-cars (réception de l'ouvrage début avril 2025), qui, pour rappel, comptera 43 emplacements avec une gestion in extenso prise en charge par le partenaire prestataire reversant 70 % des recettes à la Commune. La proximité de l'aire avec la vélomaritime et la route départementale D 940 constitue un atout supplémentaire positionnant l'équipement à la croisée de toutes les mobilités.



A noter qu'une étude de marché réalisée en amont de l'opération a estimé les retombées économiques du projet à environ 380 000 euros par an pour les Commerçants. Le coût de l'opération d'aménagement s'élève à 250 000 euros HT.

Et les campeurs ?

Si les camping-caristes seront bénéficiaires de ce nouvel équipement et des services qu'il propose dès 2025, les usagers du camping de la chapelle (***), situé sur les hauteurs du quartier balnéaire d'Onival et où la Commune est propriétaire de neuf mobil-homes, ne seront pas en reste grâce à une dynamique d'amélioration ancrée et qui se poursuit cette année. Au programme, l'amélioration substantielle des conditions d'accueil avec par exemple la création d'un abri pour les campeurs d'un jour et autres randonneurs, la réfection complète de la loge d'accueil de la Gestionnaire du site, l'ouverture d'une petite épicerie animée par cette même Gestionnaire...

S'agissant des mobil-homes, rappelons que ces équipements, tout confort, sont habituellement mis en location du 1er avril au début du mois de novembre de l'année n.

La Commune s'attache également à répondre aux attentes et besoins des cyclistes et brigue le label Accueil vélo (label qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo. Il permet aux touristes à vélo d'identifier les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés).



Un gros point d'amélioration porte sur la communication municipale globale autour des campings et des services proposés aux usagers des lieux, qu'ils soient de passage, habitués ou résidents occasionnels des lieux. Pour y remédier, la Municipalité compte sur une refonte globale des sites internet avec une mutualisation des informations et une refonte globale mais aussi sur une promotion confortée par le prestataire Camping Car Park.

Quid des locataires du Manoir ? Autre lieu d'hébergement géré par la Commune, le meublé de tourisme « Le Manoir ». Rénovés il y a deux ans, les 5 appartements du Manoir offrent un bon niveau de confort et un standing honorable, doublés d'une situation enviable. Gérés jusqu'à présent par un prestataire de l'immobilier, la Commune a fait le choix d'une reprise en régie des réservations et de la gestion globale des appartements.



La procédure de classement est engagée auprès de la plate-forme somme tourisme avec une perspective à deux étoiles. Pour mémoire, le classement en étoiles des meublés de tourisme est une garantie officielle de qualité de service et de confort et participe de l'attractivité des logements proposés. Un gage de sérieux en somme !

Brèves & entrefilets

Ault en musiques, édition 2025 : Cette année « le festival Ault en Musique » fête ses 15 ans ! Acceptez notre invitation au Voyage et rejoignez-nous du 6 au 10 juillet 2025 à Ault pour 5 jours de concerts, expositions, spectacles jeune public, rencontres et masterclasses. Au programme, musique indienne, musique classique, jazz, musique du monde, -spectacle pour les enfants etc.

Dimanche 6 juillet - à 11 h - Esplanade d'Ault - CONCERT MUSIQUES DU MONDE, UN MOMENT D'ÉVASION / CONCERT DE MUSIQUE INDIENNE



Dimanche 6 juillet - à 18 h - Église Saint-Pierre d'Ault - CONCERT CLASSIQUE : FRANZ SCHUBERT, UN VOYAGE HORS DU TEMPS

Lundi 7 juillet - à 16 h - AULT - CONCERT JEUNES TALENTS

Lundi 7 juillet - à 20 h - Centre culturel Jacques-Prévert (Site du Moulinet) - CONCERT JAZZ ET MUSIQUES DU MONDE : PULSE ON THE ROAD

Mardi 8 juillet - à 20 h - Chapelle du Bois de Cise - CONCERT VOYAGES IMAGINAIRES, L'INVITATION AU VOYAGE

Mercredi 9 juillet - à 16 h - Bibliothèque Paul-Eluard, Ault - SPECTACLE JEUNE PUBLIC : VOYAGES PAR MERS ET PAR VENTS

Mercredi 9 juillet - à 20 h - Chapelle Notre-Dame d'Onival - U.S. AULT - CONCERT DE MUSIQUE NORD-AMÉRICAINE

Jeudi 10 juillet - à 20 h - Centre culturel Jacques-Prévert (Site du Moulinet) - CONCERT DE CLÔTURE : DÉAMBULATION PARMI "LES TABLEAUX D'UNE EXPOSITION", DE MODESTE MOUSSORGSKI

Pendant les concerts, sculptures et pastels-aquarelles de Fontaine de la Mare dans l'église et les chapelles, en rapport avec l'histoire de chaque lieu. Une exposition artistique collective au Centre culturel Jacques-Prévert sur le thème de "L'invitation au voyage... musical !", avec des photographies, des peintures et des dessins. L'exposition sera ouverte tous les jours en juillet, à partir du mardi 1er juillet, aux heures d'ouverture du cinéma le Caméo, situé dans le Centre culturel. Vernissage lundi 7 juillet à 18 h 30 avant le concert de 20 h. <https://www.facebook.com/aultenmusiques>.

Ault, (re) labellisée Commune touristique !

La Commune n'a pas ménagé ses efforts pour préparer le renouvellement de son label « Commune touristique », distinction ou plutôt dénomination dont l'obtention, prononcée par la Préfecture, est, pour mémoire, soumise à de nombreux critères exigibles. C'est en 2019 qu'Ault a nativement obtenu ce label mais tous les lustres, le titre est remis en jeu !

Procédure difficile et pour cause, le renouvellement du label est un challenge à enjeux. Il donne de la visibilité au site, participe de son attractivité touristique donc de sa vitalité économique, représente une garantie qui, aux yeux des visiteurs, donne une légitimité touristique forte... Comme une estampille « Vaut le détour ! ». Un autre intérêt du label consiste à faciliter l'obtention de certains financements publics sollicités par la Commune. Pour obtenir la reconduction de ce label, la Municipalité devait cocher un certain nombre de critères qui la concernent directement, une autre partie des critères étant plutôt du ressort de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.



Et le verdict est tombé le 28 février 2025, le classement de la Commune en Commune touristique est renouvelé pour 5 ans sur décision de Monsieur le Préfet de la Somme. Pour rappel, la dénomination Commune touristique est le 1^{er} pas vers une autre distinction, à savoir, la « Station classée de tourisme » qui ouvre notamment la possibilité de voir s'implanter un casino sur la Commune.

Brèves & entrefilets

Le Manoir d'Ault, situé au cœur du bourg d'Ault, à seulement 200 mètres de la plage, abrite 5 appartements confortables et entièrement équipés. À deux pas de l'église et des commerces, chaque logement offre un accès direct aux richesses du littoral picard, dans un cadre paisible et chargé d'histoire. La location se fait en direct auprès de la mairie d'Ault. Pour toute demande de réservation ou d'information, composez le 03 22 60 41 21 <https://www.ault.fr/le-tourisme-de-ault/le-manoir>



Concours des Villes et villages fleuris... Ault rempile en 2025 !

Valeureuse candidate au concours 2024 des Villes et Villages fleuris, la Commune n'a certes pas obtenu sa première fleur mais s'est vue décerner le 26 novembre dernier un très encourageant prix d'honneur ex aequo dans le palmarès départemental.



Vous connaissez l'adage « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » ? C'est précisément dans cet état d'esprit que la Commune repart plus que jamais la fleur au fusil et est à pied d'œuvre pour créer les conditions d'obtention de cette distinction dès 2025.

Comment ? En redoublant d'efforts dans ses initiatives de fleurissement et d'embellissement de l'espace public, ce afin de convaincre le jury régional de l'opportunité d'attribution de cette première fleur pour Ault lors de son prochain passage. Il s'agit bien sûr de poursuivre et de consolider la dynamique enclenchée en tenant pleinement compte des remarques et recommandations du jury, notamment : Veiller à davantage de plantes vivaces dans les parterres et massifs, veiller à accentuer les couleurs apportées soit par le biais du fleurissement soit par les panaches ou contrastes de feuillage, cultiver des arbustes aux formes moins contraintes, veiller à un moindre recours aux bâches géotextiles sur les talus, prévoir une végétation plus robuste en front de mer et globalement une densification du fleurissement. La Commune est consciente de sa marge de progression et avance point par point.

Parmi les variétés de végétaux :

Hypericum (Millepertuis), Cornus mas (Cornouiller), (Ribes sanguineum (Groseillier à fleurs), Euonymus japonicus Président Gautier (fusain du japon), cotoneaster horizontalis (cotonéaster), Mahonia du japon...

Les motivations des choix : végétaux qui supportent bien le sol calcaire, qui supportent l'air marin et qui globalement sont résistants...



Gageons que le jury régional mandaté en 2025 appréciera les résultats sur le terrain des efforts conjugués de nos Commissions municipales Environnement et Patrimoine Culture Tourisme, de la très

forte mobilisation de nos équipes techniques investies de l'entretien et du développement des espaces verts de la Commune, mais aussi de l'implication des associations et riverains qui, à leur mesure, œuvrent pour l'embellissement du cadre de vie de notre belle Commune.

S'agissant de l'investissement des équipes techniques, on notera le recrutement au 1er janvier 2025 de l'atout vert de la Commune, Alias Frédéric Petit, technicien des espaces verts, passionné par son métier et homme de l'art. Frédéric nous vient de Gonesse (val d'Oise), Commune pouvant se targuer d'avoir obtenu trois fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris, et qui réside à Mons-Boubert, Commune de la Somme labélisée 4 fleurs... Si l'obtention du label reste le fruit des efforts de tous, les compétences de Frédéric et ses conseils avisés seront immanquablement un plus. Autre atout vert, Teddy Leconte, binôme de Frédéric, et dont la formation initiale de Jardinier – Paysagiste ainsi que le dynamisme sont un autre avantage de taille. Sans oublier l'apport d'Isabelle Leconte et de Dominique Doré investis tant sur la création que l'entretien.

Un travail d'équipe qui fait toute la différence !

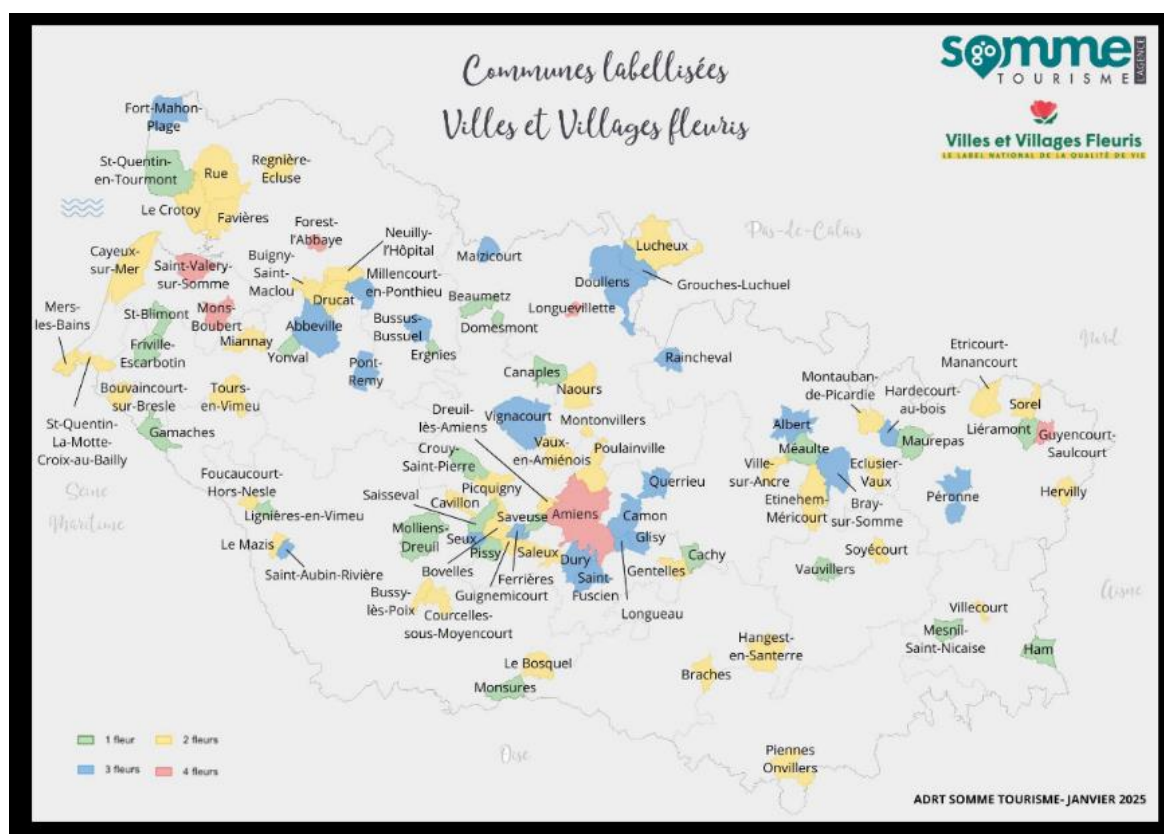
Rappel : Label Villes et villages fleuris



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Créé en 1959, ce label national de qualité de vie vise à embellir le territoire et à favoriser le tourisme avec le parti pris suivant : Une commune fleurie contribue à la qualité de vie de ses habitants et des visiteurs et participe de son attractivité touristique.



Le padel fera sa rentrée à Ault en 2025.

S'il est un sujet « sportif » particulièrement d'actualité, c'est bien celui-ci ...



Voici deux années que la Commune porte, avec le soutien fort du Tennis Club Aultois, le projet de création d'un premier court de padel. Avec une nuance toutefois car le projet initial prévoyait que le court soit mitoyen des infrastructures existantes du club de tennis aultois.

Cette discipline sportive, en plein essor, impose toutefois qu'une attention particulière soit portée aux niveaux sonores induits et c'est soucieuse de ne pas générer de nuisances pour le voisinage immédiat du court que la Municipalité a souhaité qu'une étude de bruit soit entreprise. Sage décision car les conclusions se sont révélées sans équivoque, prévoyant des niveaux sonores dépassant les limites établies.



Le projet a été momentanément ajourné le temps d'étudier les alternatives de positionnement et de statuer sur l'emplacement le plus opportun de cette activité sportive par ailleurs très prisée : L'emplacement plébiscité a finalement été le périmètre en mitoyenneté immédiate de l'espace intergénérationnel, sur sa frange arrière. Zone on ne peut plus opportune considérant d'une part son exceptionnelle fréquentation, d'autre part son éloignement des premières habitations, soit une gestion à la source du sujet « bruit », sujet devenant de facto caduc. Les travaux devraient se tenir à l'été 2025 pour une livraison / mise en service vers octobre 2025. Présentement, le dossier de financement de l'opération est en cours de bouclage avec une aide de 30 232 euros octroyée par la Région, 92 000 euros octroyés par l'Agence Nationale du Sport et 47 000 euros accordés par le Département. En un mot, des financements publics à la hauteur des sollicitations de la commune et des attentes des administrés vis-à-vis du développement de cette activité sportive qui vient joliment garnir l'éventail des disciplines sportives localement praticables.

Le padel ? Un sport de raquettes à mi-chemin entre le tennis et le squash, est en plein essor en France et qui se joue en double sur un petit terrain entouré de vitres. La France ne compte pas moins de 500 000 pratiquants (chiffres 2024).

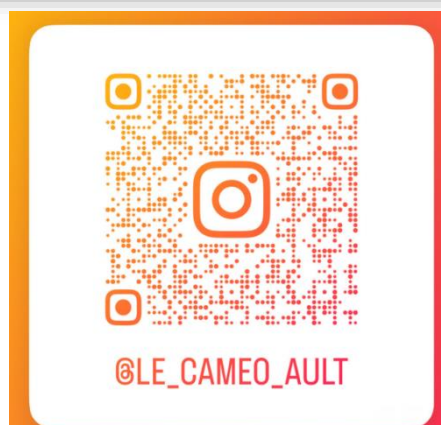


Le Caméo ? « Action ! »

« Je ne veux parler que de cinéma, pourquoi parler d'autre chose ? Avec le cinéma on parle de tout, on arrive à tout » Jean-Luc Godard.

Vous savez tous ce qu'est un Caméo dans l'univers cinématographique ? C'est l'apparition soudaine, dans un film, d'une célébrité ou d'un personnage que l'on n'attendait pas ... Alfred Hitchcock était coutumier du fait.

Le Cinéma municipal « Le Caméo » a ouvert ses portes le 15 janvier dernier au sein du Centre Culturel Jacques Prévert, marquant l'aboutissement d'un projet complexe, mené tambour battant puisqu'engagé courant 2023. Ouvrir une salle de cinéma en 18 mois, c'était impossible selon beaucoup. Nous l'avons fait, porté par l'enthousiasme des aultois, cinéphiles ou non, amateurs du 7e art ou juste heureux à l'idée qu'un cinéma à taille humaine (128 places dont 2 PMR*) ouvre ses portes en proximité immédiate et élargisse l'offre de loisirs de la Commune.



« C'est toujours l'inattendu qui survient, dans le cinéma comme dans la vie réelle » disait le grand Charlie Chaplin. Plus récemment et dans la même veine, David Lynch qui nous a quittés il y a quelques semaines a ajouté « L'inconnu c'est toujours excitant ». Oui, la création d'un Cinéma municipal à Ault c'était pour le moins l'inattendu et l'inconnu... Et plus encore qu'un projet, un véritable film d'aventure, truffé de rebondissements, farci de suspense mais couronné d'une fin heureuse.

Il existait un cinéma à Ault autrefois, en Centre bourg, certains d'entre vous l'ont connu et fréquenté, beaucoup en gardent un souvenir impérissable. Sans doute parce que ce cinéma aujourd'hui disparu fut pour eux celui des premiers films cultes, des stars iconiques du 7e art voire des premiers émois sur fond d'entracte et de « Bonbons, caramels, esquimaux, chocolat ! ».



Il s'appelait aussi le Caméo. C'était un lieu précieux de divertissements pour la jeunesse et les familles. Il a fermé ses portes au début des années 80 tandis que la Commune amorçait une période de déclin.

Le programme municipal avait projeté la création d'un ciné club mais qui peut le plus peut le moins... Ainsi, lorsque l'idée d'ouvrir un cinéma municipal s'est véritablement posée courant 2023, les motivations résidaient notamment dans les attentes fortes exprimées par les Aultois vis-à-vis de la renaissance d'un tel équipement sur la Commune.

Des attentes que la Municipalité a soutenues et confrontées à des partis pris :

- Un accès facilité pour tous au 7^e art,
- Un cinéma monosalle à taille humaine et en proximité immédiate,
- Un élargissement de l'offre de loisirs, en direction de tous les publics.



Confirmée par une enquête auprès de la population puis par une étude de marché portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France, l'opportunité de travailler à l'ouverture d'un cinéma municipal pour les habitants d'un territoire que l'on sait sinistré en équipement de ce type, s'est rapidement imposée. Et une idée-force aussi : celle de séances de cinéma répondant aux envies du plus grand nombre et accessibles selon des tarifs modiques.

A Ault, vous le savez et vous le vivez, l'accès à la culture, c'est un accès voulu pour tous, sans fracture financière, sans élitisme et surtout, sans entre-soi.

Point essentiel et aidant du projet, l'existence du centre culturel Jacques Prévert qui amorçait alors sa première saison culturelle et dont la salle offrait la possibilité d'une superposition d'usages.

En quelque sorte, une alternance de configurations :

- tantôt salle de spectacles,
- tantôt salle de réunions publiques,
- tantôt salle de cinéma.



Cette agilité logistique ouvrait le champ des possibles, sous réserve du choix de l'équipement cinématographique idoine :

- Chaîne son en 5.1,
- Projecteur laser,
- Ecran polichinelle et,
- Le cœur du réacteur, le serveur.



Si l'on faisait un petit tour dans les « coulisses » du projet, on les trouverait jalonnées de mille et un préalables, des plus formalistes aux plus techniques : l'homologation des caractéristiques dimensionnelles de la salle, l'autorisation d'exploitation auprès du CNC, l'attestation de suivi d'une formation sur les violences sexuelles dans le cinéma, les notes d'opportunité, les budgets prévisionnels, etc.

Et bien sûr il s'est agi de chercher des financements auprès des partenaires publics à grands renforts de dossiers de subventions. Car il fallait convaincre ces partenaires du bien-fondé du projet : le Département, la Région et le CNC au titre de l'aide sélective ont été saisis. D'ores et déjà, le Département et le CNC ont répondu présents.

Autre gros volet du projet, au-delà du contenant, le contenu ! Car un cinéma, c'est une installation technique mais c'est aussi une politique de programmation, d'animation et d'accompagnement des films à leur sortie, une ligne éditoriale, un pedigree, des négociations incessantes avec les distributeurs.... Totalement néophyte sur cet exercice, la Municipalité a fait montre d'humilité et a choisi de se rapprocher de trois cinémas présentant peu ou prou les mêmes caractéristiques : Le casino d'Albert, le Pax de Quend et le Cyrano de Crécy en Ponthieu.

L'expérience capitalisée par ces trois cinémas, leur accompagnement spontané et le soutien qu'ils nous apportent dans la définition de notre tactique de programmation sont un appui et un atout considérables. C'est un honneur pour le cinéma d'Ault d'avoir rejoint cette entente de programmation et de bénéficier de son effet d'entraînement, de sa grande efficacité et de son dynamisme.

Le nouveau cinéma d'Ault est ouvert depuis 12 semaines, à l'heure où s'écrit cet article. Il est ouvert au minimum 4 jours par semaine et propose chaque semaine de 3 à 5 films, la programmation se veut la plus éclectique possible pour servir les goûts et les attentes de tous les publics.

A ce jour, il a accueilli environ 2200 spectateurs, d'Ault bien sûr, mais résolument ouvert sur son territoire, des spectateurs des communes alentours et notamment de l'arrière-pays du Vimeu qui était l'une des cibles.



Le cinéma est ouvert mais l'histoire est loin d'être terminée, mieux, l'aventure du Caméo ne fait que commencer et il faut désormais l'inscrire dans le temps, durablement, pour qu'il fasse partie de l'avenir d'Ault.

Valentin Martel, projectionniste / médiateur culturel pour le cinéma a rejoint les effectifs de la Commune au 1er février 2025... Du haut de ses trente ans et de ses deux mètres et quelques, Valentin, qui nous arrive de la Ville d'Eu, est par ailleurs le régisseur Sons – Lumières de la Salle Prévert, « à la technique » des spectacles. Son expérience passée au cinéma de Neufchâtel, ses compétences techniques et sa connaissance « sur le bout des doigts » de la Salle Prévert sont là encore des atouts de taille pour la poursuite et le développement de la dynamique culturelle de la Commune en général et du Caméo en particulier.



Où trouver le programme de la semaine ciné du Caméo ? Sur la page web de la Commune (ault.fr), sur la page facebook de la Commune, sur la page facebook du Ciné Le Caméo, sur les panneaux d'affichage numérique de la Commune, sur Allociné.fr, sur le courrier picard, sur l'informateur et bien sûr sur les programmes papier distribués chaque mardi auprès des commerçants et des entités communales.

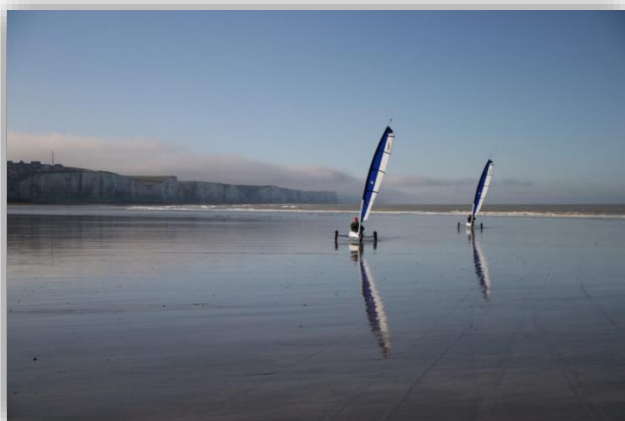
La mer, le vent, le sable... La plage comme aire de liberté et espace de sensations fortes !

C'est un *Deus ex machina*, comme on les aime.

La plage d'Ault-Onival, que d'aucuns louent à marée basse pour sa superbe étendue de sable s'étalant à perte de vue (6 kilomètres englobant la fenêtre littorale de la Commune de Woignarue), sera dès le 2 avril 2025 un nouveau site pour la pratique du ... char à voile !



Vous ne rêvez pas, c'est par le truchement de Sensation Large, le club de voile de la Ville du Tréport, et avec l'appui fort de la Commune d'Ault que l'installation de cette activité de glisse est rendue possible ! Et il est vrai que ce linéaire de plage se prête bien à l'exercice de cette discipline. C'est en outre une réponse apportée aux demandes rémanentes des résidents comme des touristes vis-à-vis de la mise en place de cette activité de glisse. Ce sera chose faite très bientôt, plus besoin d'orienter les demandeurs vers d'autres spots du littoral des Hauts-de-France !



Le club de voile proposait déjà à Ault un riche éventail d'activités, le char à voile viendra rejoindre et compléter ce panel (Voile, kayak, paddle...) dès ce printemps et mieux, pourra être l'activité de repli à marée basse lorsque la météo n'est ni propice ni sécuritaire pour la pratique de la voile et autres activités nautiques.

Pour la mise en place de cette discipline, le club de voile sait pouvoir compter sur son partenaire local, l'association VAOC (Voile Ault Onival club), implantée à la base nautique avec Sensation large, qui assurera le transport des équipements (10 chars) sur la plage.

Dès publication de l'information par la Commune, au-delà de l'enthousiasme du plus grand nombre, l'on retient les questions qui se posent en matière de cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la plage.



La sécurité de tous est bien évidemment une question primordiale que s'est posé en amont le club de voile avec la prévision d'un balisage visible de loin, mis en place sur le périmètre exploité. *

Une attention toute particulière sera apportée au fait de ne pas gêner les activités balnéaires pré existantes avec une recherche de symbiose et de co-existence paisibles. D'ailleurs, pendant les mois de juillet et août, en dehors des jours à la météo défavorable aux activités balnéaires stricto sensu, l'activité char à voile ne sera pas programmée.

Merci à David Le Carrou, Directeur ô combien dynamique de Sensation Large, et à son jeune collègue, Hugo Saint-Georges, tous deux moniteurs de char à voile et qui œuvreront en duo, pour avoir créé les conditions favorables à l'implantation de cette nouvelle activité entre vitesse, liberté et sensations fortes en bord de mer.

Les créneaux, réservables dès à présent couvrent deux heures et seront organisés en deux séquences : l'une correspondant à un parcours de pilotage au début, pour apprendre à manœuvrer le char à voile, puis une balade libre. Les séances sont accessibles dès l'âge de 12 ans, en qualité de débutant ou d'adepte de la glisse.



Les animations et événements culturels et festifs - 2025

A vos agendas !

--> précédant les événements = événement organisé par la Commune

AVRIL 2025



--> à partir du **Mardi 1er avril (jusqu'au 28 mai)** – Exposition Peintures (artiste : Michel DEBRAY)
« le chemin de croix des Dames » - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT - Exposition visible
aux heures d'ouverture du Centre Culturel ;

--> **mercredi 2 avril (10 h 00)** – Animation enfants / Activités manuelles : l'aquarium des poissons
d'avril - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

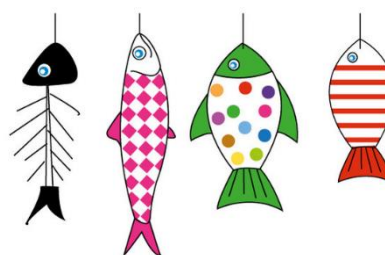
Samedi 5 – 12 – 19 - 26 avril - Ouverture au public du Petit Musée d'Ault (10 à 12 h00) - Maison
des Associations

--> **Samedi 5 avril** - Repas des aînés - CCAS - CASINO

--> **Samedi 5 avril (15 h 00)** – Lectures et débats / L'enfance de l'art - BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE

--> **Mardi 8 au 19 avril** – Exposition de Bonsaïs et suisekis : histoire et spécimens - BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE

--> **Mercredi 9 avril 10 h 00** – Animation enfants / Activités
manuelles : Dis-moi dix mots pour la planète - BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE



Samedi 12 avril - Assemblée Générale Association Ault
Environnement - SALLE DAURELLY

Lundi 14 au 20 avril - Festival de l'oiseau / exposition photos - Longe c'Ault - BASE NAUTIQUE

--> **Lundi 14, mardi 15, jeudi 17 et vendredi 18 avril** - Festival de la marionnette chaque soir à 19
h 00, un spectacle de marionnettes de 45 minutes - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT.

--> **Mercredi 16 avril** – Lecture contée par des marionnettes humaines ! 16 h 00 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Jeudi 17 avril (14 h 30)** – Animation enfants / Activités manuelles : Dans l'univers de Frida Kahlo - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Vendredi 18 avril (10 h 00)** – Animation enfants / Activités manuelles : Bientôt Pâques ! Quoi de « n'oeufs ? » - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Samedi 19 – Dimanche 20 – Lundi 21 avril - Exposition des Artistes amateurs picards - CASINO

Dimanche 20 avril - Chasse aux oeufs - Asso. Parents d'élèves - ESPACE DE LOISIRS DU PHARE

--> **De mercredi 23 avril à fin mai** – Exposition de dessins – aquarelles de Léna Skyecheu, faune et flore de la Baie - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Samedi 26 avril** - Spectacle de la troupe Solilès "Raymond Devos" 20 h 30 - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Samedi 26 avril - Repas de printemps - Comité des fêtes - CASINO

Samedi 26 avril au 2 mai - Christian Chevalier / Club photos de Friville - Exposition photos - CASINO

MAI 2025



--> **Jusque fin mai** – Exposition de dessins – aquarelles de Léna Skyecheu, faune et flore de la Baie - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vendredi 2 mai - Karaoké ASJA - CASINO

Samedi 3 mai - Amicale des pompiers - Loto - CASINO

---> **Samedi 3 mai 14 h 30**– Rencontres poétiques “La route” – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Samedi 3 – 10 – 17 – 24 – 31 mai - Ouverture au public du Petit Musée d'Ault (10 à 12 h00) - Maison des Associations

--> **Mercredi 7 mai** – Bientôt la journée mondiale de l'abeille ! Atelier Bee-joux / activité manuelle de façonnage... pour bourdonner de vie.

--> **Mercredi 7 au dimanche 11 mai** - Exposition à l'occasion de la Commémoration de la capitulation (Commune/Ault 44) 10 - 18 h 00 CASINO



--> **Mercredi 14 mai 10 h** – Animation / Activité manuelle pour la fête des gens que l'on aime...
Thème : Nikki de Saint Phale - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Vendredi 9 mai** - Spectacle « La Bim à fables » 20 h 30 - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Vendredi 16 mai - Nuit des musées dès 18 h 00 - événement national – MUSEE

Samedi 17 mai - repas de printemps - retraites et loisirs - CASINO

Samedi 17 mai - Spectacle Concert Hommage à Edith Piaf 20 h 30 - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT



--> **Mercredi 21 mai 10 h** – Animation / Activité manuelle pour la fête des gens que l'on aime... -
Thème : Jules Verne - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Mercredi 28 mai 10 h** – Animation / Activité manuelle « Le douanier Rousseau » -
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Jeudi 29 au samedi 31 mai – Exposition Peintures « Horizons » (M. F. WEBER) - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Vendredi 30 mai - fête des voisins au gymnase de la Maison des associations / Dynamique aultoise (18 h 30)

--> **Samedi 31 mai** - Spectacle Théâtre Théacanto 20 h 30 "Le Gang des mamies flingueuse" -
CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

JUIN 2025



--> à partir du 1er juin (jusqu'au 30 juin) – Exposition peinture sur bois (Laurie Guerville) -
CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

--> à partir du 1er juin (jusqu'au 30 juin) – Exposition des
dessins et poèmes de José et Patricia Soufflet « La tête dans les
étoiles » - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



--> à partir du 1er juin (jusqu'au 30 juin) – Exposition des
aquarelles « marines » de Bernadette Buiret

Samedi 7 – 14 – 21 – 28 juin - Ouverture au public du Petit Musée d'Ault (10 à 12 h00) - Maison
des Associations

Samedi 7 juin - fête des voisins Bois De Cise - ASA et comité des fêtes - square Pommeranz -
ESPACE PUBLIC

--> **Dimanche 8 juin 2025** – Triathlon - CASINO - ESPACE PUBLIC

--> **Jeudi 12 juin** - Goûter des aînés (CCAS) - CASINO

--> **Samedi 14 juin** - Concert des Faux Passeports - Festival de la guitare 17 h 00 ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 14 juin** - Spectacle Concert tribute Dire straits / Festival de la guitare 20 h 30 - CENTRE
CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Samedi 14 juin - Kermesse école

Vendredi 20 juin - Dynamique Aultoise – marche gourmande -
ESPACE PUBLIC

Samedi 21 juin - "Musée en musique" (midi) – MUSEE



Samedi 21 juin - Fête de la musique - ESPACE PUBLIC / CASINO – Concert de Long John Silver / Concert de Swing machine / Soirée DJ

Samedi 28 juin - Concert de l'harmonie sur le parvis MAIRIE

Dimanche 29 juin - loto - Comité des fêtes - CASINO

--> **Dimanche 29 juin** - fête foraine - ESPACE PUBLIC

JUILLET 2025



--> **à partir du 1er juillet jusqu'au 28 août 2025** – Cabine « lecture à la plage »
Esplanade d' Ault le mardi – Esplanade d'Onival le jeudi ;

à partir du 1er juillet (jusqu'au 31 juillet 2025) – Exposition « Les 15 ans d'Ault en musique » - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

--> **à partir du 1er juillet (jusqu'au 31 août 2025)** – Exposition des toiles de Mimie Cohé et des œuvres terre cuite / céramique et bronze du sculpteur Pierre Nowhere – Bibliothèque Municipale

--> **Vendredi 4 juillet 18 h** – 1ère scène d'été ONIVAL - Pompeii (Tribute Pink Floyd) - ESPACE PUBLIC

Samedi 5 – 12 – 19 – 26 juillet - Ouverture au public du Petit Musée d'Ault (10 à 12 h00) - Maison des Association

Samedi 5 juillet - repas VAOC - BASE NAUTIQUE

--> **Samedi 5 juillet 18 h** – 1ère scène d'été CENTRE BOURG Sliders (hits des années 50 à nos jours...) - ESPACE PUBLIC

Dimanche 6 juillet - Dynamique Aultoise -
BROCANTE Bois de Cise - ESPACE PUBLIC

Dimanche 6 Juillet 11 h - Concert Ault en musiques - ESPACE PUBLIC / CASINO



Dimanche 6 juillet 18 h - Concert d'ouverture Ault en musiques - Eglise Saint Pierre,

Lundi 7 juillet - inauguration exposition Ault en musiques - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Lundi 7 juillet 20 h - concert jazz Ault en musiques - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Mardi 8 juillet 20 h - concert baroque Ault en musiques - Chapelle Ste Edith BDC

Mercredi 9 juillet 16h - Ault en musiques - spectacle Jeune public - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Mercredi 9 juillet 20h - Ault en musiques - concert des stagiaires - Chapelle d'Onival

Mercredi 9 juillet 20h - Ault en musiques - concert avec comédien - Chapelle d'Onival

Jeudi 10 juillet 20 h - concert de clôture Ault en musiques - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

Vendredi 11 juillet - loto - comité des fêtes - CASINO



--> **Vendredi 11 juillet 16 à 22 h** - marché Nocturne (avec concert des Wild Coconuts) - ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 12 juillet 18 h** - 2ème scène d'été CENTRE BOURG - Honky Tongues (Blues) - ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 12 juillet** - bal populaire - ESPACE PUBLIC

Chasse au trésor de l'association des commerçants - 12 juillet au 16 août

--> **Lundi 14 juillet** - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - plage d'Onival - ESPACE PUBLIC

Samedi 12 au 18 juillet - Exposition Ault - Le Petit Musée « les personnalités aultaises » - CASINO



Vendredi 18 juillet - Concert chapelle d'Onival

- Harmonie - Chapelle d'Onival

--> Samedi 19 juillet - Carnaval de la Commune

défilé - bal masqué - Commune / ALDA - CASINO



--> Samedi 19 juillet 18 h – 3ème scène d'été CENTRE BOURG – SUGARCANE (variétés françaises

et anglo-saxones) - ESPACE PUBLIC

Dimanche 20 juillet - ASA Bois de Cise Assemblée Générale Association -SALLE DAURELLY

25 - 27 juillet - Festival Côte à côte - Petit casino d'ailleurs - CASINO / SALLE DAURELLY /

GYMNASE MDA

--> Samedi 26 juillet 18 h – 4ème scène d'été / déambulation 18 h CENTRE BOURG - ESPACE

PUBLIC

AOÛT 2025

--> Jusqu'au 28 août 2025) – Cabine « lecture à la

plage » Esplanade d' Ault le mardi – Esplanade d'Onival le jeudi ;

--> à partir du 1er août (jusqu'au 31 août) – Exposition

Peintures marines « Surcouf ! » (M. GIOT) - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT



Vendredi 1er août - Association la Vague "déferlante" - Square Pommeranz – Bois de Cise -

ESPACE PUBLIC

--> 1er au 10 août – EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES C. Lallemand and co CASINO

Samedi 2 août - esplanade Onival - amicale pompiers - animation - ESPACE PUBLIC

Samedi 2 – 9 – 16 – 23 – 30 août - Ouverture au public

du Petit Musée d' Ault (10 à 12 h00) - Maison des Associations



--> **Samedi 2 août** - 5ème scène d'été CENTRE BOURG – Arythmi (reprise scène française) -
ESPACE PUBLIC

Dimanche 3 août - concours de pétanque de la Ville -
ESPACE PUBLIC

Dimanche 3 août - brocante Comité des fêtes – Bois de
Cise - ESPACE PUBLIC



--> **Mercredi 6 août 18 h** - 2ème scène d'été – ONIVAL – Duo Up low (blues – soul) - ESPACE
PUBLIC

--> **Vendredi 8 août 16 à 22 h** - Marché nocturne (avec Concert de F. Weill chante Brassens) -
ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 9 août de 11 h à 20 h** - Festival du bois de cise - Square Pommeranz (animations diverses
et concerts : Les petits suisses / Bossa Arté / orgue de barbarie et chansons françaises) - ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 9 août 18 h** - 6ème scène d'été CENTRE BOURG Guinguette sans fioriture - ESPACE
PUBLIC

--> **Jeudi 14 août** - feu d'artifice Ault - ESPACE
PUBLIC

--> **Vendredi 15 août** - fête de la mer plage
d'Onival - ESPACE PUBLIC

Vendredi 15 août - apéro avant fête de la mer -
ANA - BASE NAUTIQUE



Samedi 16 août – Rassemblement et barbecue des anciens du Centre de Loisirs Jeunesse – Ault Le
Petit Musée - GYMNASSE MDA

--> **Samedi 16 août 18 h** - 7ème scène d'été CENTRE BOURG - All Ovni / jazz manouche
- ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 16 août** - bal populaire / feu d'artifice - ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 16 au 22 août** – EXPOSITION du réalisateur Jean-François Laguionie - CASINO

Dimanche 17 août - Brocante ASJA - rue de st Valéry - ESPACE PUBLIC

--> **Mercredi 20 août 18 h** - 3ème scène d'été – ONIVAL – Pascal Grandserre
- ESPACE PUBLIC

--> **Samedi 23 août 18 h** - 8ème scène d'été CENTRE BOURG - Till dawn /
Folk – rock – blues - ESPACE PUBLIC

Samedi 23 et dimanche 24 août – Evénement VAOC - CASINO

Vendredi 29 août - Loto - Comité des fêtes - CASINO

---> **Samedi 30 août 18 h** - Evénement – Concert de clôture de saison « Cover7 » / Commune -
ESPACE PUBLIC



SEPTEMBRE 2025

--> **Samedi 6 septembre** - bal de la libération- CASINO

Samedi 6 – 13 – 20 – 27 septembre - Ouverture au public du Petit Musée d'Ault (10 à 12 h00) -
Maison des Association

Samedi 13 septembre - Rando Longe - Longe c'Ault - BASE NAUTIQUE

Samedi 13 – Dimanche 14 septembre. - 12e salon des arts - Artistes amateurs picards - CASINO

--> **Samedi 13 septembre 20 h** - Spectacle Concert MarimbaÖ / Percussions & tambours du Bronx
20 h - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT



Samedi 20 – Dimanche 21 septembre. Journées européennes du patrimoine
édition 2025 – Ault – Le Petit Musée Exposition - CASINO

Samedi 20 – Dimanche 21 septembre. Journées européennes du patrimoine
édition 2025 – Chapelle Ste Edith

Samedi 20 – Dimanche 21 septembre. Journées européennes du patrimoine édition 2025 – amicale des pompiers - Esplanade CASINO / Barnum - ESPACE PUBLIC



Samedi 27 septembre - Assemblée Générale Association ANA - BASE NAUTIQUE



Samedi 27 septembre - repas d'automne - Retraites et loisirs - CASINO



OCTOBRE 2025

--> **Samedi 4 octobre** - repas des aînés - CCAS - CASINO

--> **Samedi 4 et Dimanche 5 octobre** - Octobre rose (salle de la MAIRIE)

--> **Samedi 4 et Dimanche 5 octobre** - Événement national "Biblis en folie" - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

--> **Samedi 18 octobre** - Spectacle Concert Harmonie 20 h - CENTRE CULTUREL JACQUES PREVERT / AULT

--> **Dimanche 19 octobre** - Salon du livre - CASINO

Vendredi 24 octobre - Assemblée Générale Association VAOC - MAIRIE + BASE NAUTIQUE

Samedi 25 octobre -- Ault Environnement - Exposition - CASINO

Dimanche 26 octobre – Halloween (Commune/Association des parents d'élèves/ALDA) - CASINO



NOVEMBRE 2025

Samedi 1er novembre - Repas bisteu - Comité des fêtes - CASINO

Dimanche 9 novembre - Bourse aux jouets - parents d'élève - CASINO



--> **Mardi 11 novembre** - Cérémonie et banquet du 11 novembre - CASINO



Samedi 15 novembre - Marche gourmande de la Dynamique aultoise

Samedi 15 novembre - Harengade - CASINO

Dimanche 16 novembre - Aubade Ste Cécile / Harmonie - CASINO



Jeudi 20 novembre - Soirée beaujolais - Retraite et loisirs - CASINO

Samedi 22 novembre - 10 ans du long c'aule - CASINO

Dimanche 30 novembre - Bourse des collectionneurs - Ault 44 - CASINO

DECEMBRE 2025

--> **Vendredi 5 décembre** - Illuminations de Noël / Téléthon - CASINO



Vendredi 12 décembre - Pétanque - repas des vétérans - BASE NAUTIQUE

Samedi 13 - Dimanche 14 décembre - Marché de Noël (Alda) - CASINO

--> **Mardi 16 décembre** - Arbre de Noël du personnel communal - CASINO

--> **Jeudi 18 décembre** - Goûter de Noël (CCAS) - CASINO

Samedi 20 décembre - Repas de fin d'année - Comité des fêtes - CASINO



--> **Mercredi 31 décembre** - Réveillon du nouvel an - CASINO

Urbanisme : Petit rappel



1 COUVERTURE
Déclaration préalable

**FENÊTRE DE TOIT/
2 PANNEAU
PHOTOVOLTAÏQUE**
Sans création de
surface
Déclaration préalable

**3 ANTENNE
PARABOLIQUE OU
CLIMATISEUR**
Déclaration préalable

5 ABRI DE JARDIN
>5m² >20m²
Déclaration préalable
>20m²
Permis de construire

6 PISCINE
Bassin non couvert
>10m² et <100m²
Déclaration préalable
Bassin >100m²
Permis de construire
Piscine couverte
hauteur >1.80m
Permis de construire

7 CLÔTURE
Déclaration préalable
si la commune a délibéré
ou si projet en périmètre
monument historique ou
isolation pour l'extérieur

8 RAVALEMENT
Déclaration préalable
si la commune a délibéré
ou si en périmètre
monument historique sinon
sans formalité

9 Permis de construire
Obligatoire pour ce
bâtiment

**10 MENUISERIES
EXTERIEURES**
Déclaration préalable

**11 PERCEMENT DE
FENÊTRE**
Déclaration préalable

**12 CHANGEMENT DE DESTINATION +
TRAVAUX DE MODIFICATION DE FACADE OU DE STRUCTURE
PORTEUSE DU BÂTIMENT**
Permis de construire

4 VÉRANDA

13 EXTENSION GARAGE

**14 CHANGEMENT OU TRANSFORMATION
DE GARAGE EN HABITAT**

15 AMÉNAGEMENT DE COMBLES

zone urbaine de PLU

<40m²
Déclaration préalable
>40m²
Permis de construire

En RNU

<20m²
Déclaration préalable
>20m²
Permis de construire

**16 COUPE ET ABBATAGE D'ARBRE
EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ**
Déclaration préalable

Le mot de l'opposition.

Chères Aultaises, chers Aultois chers amis

Après mes dernières lignes et la saison 2024 marquée par le carnaval, les fêtes de fin d'année... je souhaite saluer chacune et chacun à l'origine de la contribution de la qualité d'animation, en passant des chars aux illuminations. Vous le savez pour la plupart je viens du sport avec le fair-play qui va avec, j'ai déjà pu m'exprimer sur mes interrogations, mais il est nécessaire de reconnaître les bonnes réalisations et organisations de l'ambiance féérique du marché et ses chalets sans oublier l'école illuminée par des nouveautés. Au-delà du fair-play, il faut être juste et le père de famille que je suis a bien connaissance de l'émerveillement des enfants et parents présents. Acteur en événementiel je mesure toute la préparation, l'engagement des associations alors merci et BRAVO à TOUS pour ces belles victoires.

J'ai déjà pu m'exprimer sur le thème du sport en 2023 en employant ce dernier après « la victoire » du centre bourg en précisant que la prochaine serait le Moulinet, je ne peux donc que regretter l'avancement de ce dossier et j'appelle au Fair-play de chacun comme le mien pour l'avenir du patrimoine, du développement économique et touristique de notre point commun à tous : Ault.

Désormais plus de 1300 profils suivent Ault demain qui confirme l'intérêt de l'avoir créé pour des échanges virtuels mais aussi des débats sur le terrain, mon esprit sportif permet le dialogue ouvert sans œillères ou barrière et reste toujours à la disposition de chacune et chacun sur tous les sujets avec vous habitants, commerçants, agents communaux, associations... Vous l'avez compris, tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour que notre station balnéaire soit encore mieux demain !

Hubert HEDIN

Informations pratiques

Comment connaître le calendrier des événements et animations au fil de la saison ?

Plusieurs possibilités, les **panneaux d'information numérique** portent à votre connaissance de manière actualisée les dates et temps forts de la saison estivale, surveillez les affichages déroulants au fil des jours.



L'application Intra Muros :

Une fois téléchargée, l'application **IntraMuros** (sélectionnez Ault) vous livre toutes les informations et les dates à retenir quant aux événements et actualités de la Commune.

QR Code de téléchargement →

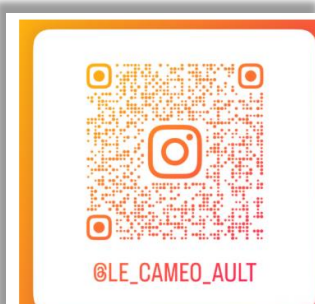


Vous utilisez internet ?

Rendez-vous sur le site web de la Commune (*Animations et festivités* <https://www.ault.fr/> rubrique « Animations et Festivités ») et sa page facebook → <https://www.facebook.com/MairieAult>



A noter la création d'un site dédié au cinéma « Le Caméo » ainsi que d'un compte Instagram ; Lien de la page facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61572909920161> et QR code du compte Insta'



Informations pratiques

LA MAIRIE 27 bis grande rue
Le Site Internet : www.ault.fr
Facebook : Commune d'Ault .

L'ACCUEIL et SERVICES A LA POPULATION

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-17h le vendredi 08h30-12h et 13h30-16h30 le samedi de 10h-12h
Téléphone : 03 22 60 41 21
Mail : secretariat.accueil@ault.fr

LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX :

Comptabilité et gestion administrative des campings :
Téléphone : 03 22 60 36 40
Mail : comptabilite@ault.fr

Urbanisme :
Téléphone : 03 22 60 36 43
Mail : urbanisme@ault.fr

Ateliers Municipaux :
Téléphone : 03 22 60 36 35
Mail : servicestechniques@ault.fr

Animation - Relations avec les associations - Transport scolaire :
Mail : j-noureux@ault.fr

Police municipale
Mail : policemunicipale@ault.fr

CCAS et affaires sociales : Accueil social assuré par Florence LEMOIGNE sur rendez-vous au : 06 71 08 87 51
Mail : ccas@ault.fr

Service Maintien à domicile (C. Chevallier)
Téléphone : 07 88 66 35 75
Mail : ccas@ault.fr

Bibliothèque Paul Éluard : 17 avenue du Général Leclerc
Téléphone : 03 22 60 52 21
Mail : bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil : Rue de Dalhausen
Téléphone : 03 22 60 50 32
Mail : ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

CONTACTER LES ÉLUS :

Marcel LE MOIGNE : le-maire@ault.fr
Téléphone : 06 73 64 22 67

Urbanisme - Environnement : Laurent CHOLET : l-cholet@ault.fr

Administration Générale Plan Communal de Sauvegarde Affaires sociales - Cimetière : Florence LE MOIGNE : f-lemoigne@ault.fr

Développement Local - Tourisme - Culture : Alain NICQUET : a-nicquet@ault.fr

Éducation - Évènementiel : Marie-Christine SAUZEAT : mc.sauzeat@netc.fr

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE

Déchèterie d'Ault : Rue d'Eu à Ault
Téléphone : 03 22 26 28 67 Horaires : le lundi et du mercredi au samedi. Période estivale : de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 (du 15/04 au 14/10).

Points d'information touristique :

Mairie, 27bis Grande rue, Ault

Bibliothèque municipale, 17 av. du Général Leclerc à Ault

Boutique « Les petits plaisirs », 7 av. du Général Leclerc à Ault

